

AITA/IATA asbl

31^e Congrès mondial

Monaco 2013

Volume 3

Sommaire

Rapports régionaux

ARC	Asie	Page 2	
CEC	Europe centrale	Page 4	
CIFTA	Conseil International des Fédérations de Théâtre Amateur de Culture Latine	Page 7	
NARA	Amérique du Nord	Page 9	
NEATA	Europe du Nord	Page 10	
Réflexion de Jacques Lemaire sur le financement de l'aita/iata			Page 13
Comparaison des index HDI (ONU) et UMA			Page 18
Sponsors ? Quelques réflexions de Jacques Lemaire			Page 21
Comment proposer d'accueillir le Congrès mondial de l'aita/iata asbl et le festival international de théâtre associé: Procédures candidatures			Page 23
Comment proposer d'accueillir un Festival Mondial de Théâtre d'Enfants de l'aita/iata asbl			Page 25
Préconisations pour le Festival Mondial de Théâtre d'enfants			Page 27
Préconisations pour le Festival Mondial de Théâtre de jeunes			Page 29
Procédures d'octroi du statut (label) de manifestation officielle aita/iata asbl à des évènements internationaux de Théâtre ou de Drama			Page 31
Fonds pour Culture et Education : critères et condition d'attribution			Page 35
Fonds de solidarité : fonctionnement			Page 37
Rapport du Vice-président et du Secrétariat sur la communication et sur le fonctionnement du Secrétariat			Page 40
Message d'adieu du Secrétaire hispanophone sortant			Page 42
Message d'au-revoir du Secrétaire francophone sortant			Page 46
Erratum, mises à jour			Page 47

Rapports des Comités régionaux de l'AITA/IATA asbl 2011 - 2013

ARC - Conseil régional pour l'Asie

par Izumi YOSHIDA (Japon) 29 mai 2013

Nous avons organisé en 2012 le Festival mondial des arts scéniques pour enfants à Toyama, PAT, comme prévu du 31 juillet au 5 août. Je suis très reconnaissant aux personnes de l'AITA / IATA qui nous a aidé pour cette 9^è édition d'un Festival international organisé par nos soins à Toyama, au Japon.

Soixante-dix neuf groupes venus de 20 pays ont participé au Festival, qui ont regroupés 132 enfants; et 3 groupes présents venaient dans les zones concernées par le grand tremblement de terre et le tsunami. La Présidente, le Vice-président et certains membres importants du Conseil de l'AITA / IATA asbl étaient nos invités d'honneur ainsi que des artistes qualifiés qui ont donné de nombreux ateliers bien suivis.

Dans le même temps, nous avons organisé une session du Festival asiatique de DVD de Théâtre sous la présidence du Dr Chua Soo Pong de Singapour.

Ce fut à nouveau le résultat fructueux de la collaboration offerte par la Préfecture de Toyama, les médias de masse et tous ceux qui ont travaillé comme bénévoles, que nous appelons "Trinity".

Le Livre du Souvenir officiel de PAT a été rapidement publié en novembre 2012, principalement sous l'impulsion de M. Koizumi, Président de Toyama préfectoral Association artistique et culturelle qui en a aussi assuré l'édition. Les livres ont été distribués à tout le monde en décembre 2012.

M. Koizumi et M. Funamoto sont ensuite juste allés en Corée les 27 et 28 janvier pour y évaluer la situation actuelle du théâtre amateur coréen. L'atmosphère y est très calme, qu'on peut même dire "stagnante". Nous voulions vérifier s'ils avaient payé leurs adhésions et combien. Si certains groupes ont payé on ne sait pas trop quoi, le Centre national n'a fait de aucun paiement. On nous a dit que certaines personnes en Corée vont essayer de rétablir le Centre coréen à nouveau à Chuncheon, et ces personnes sont venues à Singapour pour discuter de la situation en Corée et en Asie lors du Forum. Nous avons trouvé dans ce mouvement un symptôme très favorable pour un avenir meilleur du théâtre amateur coréen. Pour le moment, ils vont maintenant avoir un Festival en juin, ils tiendront l'assemblée nationale pour décider comment mettre en route le nouveau Centre. Nous vous informerons dès que nous recevons de leurs nouvelles.

Nous, le Centre de la région asiatique et le Centre japonais de l'Association Internationale du Théâtre Amateur (AITA / IATA asbl), avons encore essayé de réunir un Forum à Singapour afin de discuter de la situation théâtrale ainsi que de certains problèmes que nous pouvons avoir. A cet effet, nous avons eu une réunion préparatoire avec le Dr Chua Soo Pong à Singapour en novembre 2013, et il y a convenu qu'il serait l'hôte de ce forum. Le Forum a eu lieu le 23 février 2013 à 10h00, à la Maison des Arts de Singapour (au

même endroit que le précédent forum tenu en 2011)

L'ordre du jour était:

- 1) Évaluation du Festival mondial des arts scéniques pour enfants à Toyama, 2012 et Festival Asiatique du Film sur les arts scéniques et discussion sur la façon d'améliorer les choses dans la mesure du possible.
- 2) En préparation pour le congrès de l'AITA / IATA asbl qui se tiendra à Monaco en 2013, les participants ont discuté de la situation de chaque centre national ainsi que de leurs problèmes. La discussion a aussi porté sur les problèmes partagés avec tous les membres de la région asiatique.
- 3) Nous nous intéressés à la situation sur le paiement de la cotisation de l'AITA/IATA asbl. Afin de s'assurer de ce paiement, nous sommes prêts à aider l'AITA/IATA à collecter les cotisations si cela est nécessaire.
- 4) Bien sûr, nous avons notre règlement de l'ARC, mais ils semblent être un peu obsolètes, donc nous allons essayer de leur apporter quelques modifications. Nous aurons besoin de l'approbation de nos amis asiatiques ARC à ce sujet.
- 5) Enfin, nous avons discuté un peu des questions relatives aux personnes impliquées dans l'ARC.

Les participants étaient:

Australie, Bangladesh (représentants des 2 groupes), la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie et Singapour.

Ils ont été invités à soumettre un rapport d'une page A-4 sur la situation actuelle du théâtre amateur et des arts scéniques dans chaque pays.

Enfin, pour ce qui concerne Crea-Shakti, le groupe d'Inde qui veut être un associé, Anne m'avait demandé des commentaires à leur sujet. Nous leur avons demandé de venir à Singapour pour participer au Forum, mais ils ont dit qu'ils auraient un festival juste après le Forum prévu à Singapour, donc l'invitation leur était agréable, mais que pour cette, ils ne seraient pas en mesure d'y répondre.

Pour ce qui concerne Lee Wushu, en Malaisie, qui veut aussi être un associé, c'est une compagnie de danse alliant danse et les arts martiaux en Malaisie. J'ai rencontré le jeune homme responsable à plusieurs reprises à Singapour et il est venu cette fois au Forum où il ont présenté de leur théâtre.

Très récemment, M. Koizumi et son épouse Kuniko-san sont allés à Zalaegerszeg, en Hongrie, où notre très vieil ami le Docteur Pinczes est en charge du Griff Puppet Theater, pour qu'il dirige un spectacle de marionnettes, "San-nen-Netarou», un conte populaire japonais écrit par Junji KINOSHITA. Ils y sont restés presque un mois. J'étais moi-même avec eux et j'ai vu la première le 26 Avril. C'était absolument merveilleux. Le public a apprécié le jeu et le contenu avec leur cœur, et ils ont vu pour la première fois le style de spectacle "Bunraku" utilisant des marionnettes. Griff Puppet Theater se produira ensuite 35 fois dans la même salle et ils feront le tour de la Hongrie pour donner le même théâtre. En septembre prochain ils viendront à Toyama faire des représentations avec des sous-titres en japonais. Cela a tourné une nouvelle page de la longue histoire complexe des échanges culturels entre la Hongrie et Toyama. Notre visite en Hongrie fut très fructueuse.

Central European Committee (CEC)

c/o NIPOS
PO Box 12 Blanicka 4
120 21 Prague 2
Czech Republic (Europe)

Tel: + 420 221 507 932
Email: tomas@nipos-mk.cz
Home: www.cec-aita.eu



CEC - Central European Region

Le Bureau actuel a été élu lors de l'Assemblée générale à Tromsø/Norvège en juillet 2011.

Président:	Josef Hollos / Autriche
Vice-président:	Lenka Laznovska / Czech République
Trésorier	Franz Josef Witting / Allemagne
Coordinateur pour questions artistique	Matjaz Smalc / Slovénie
Secrétaire Général:	Katerina Klementova (Dolezalova) / République Tchèque

Membres du Comité de Développement Artistique :

Iva Peter-Dragan	Croatie
Kevin Dowsett	Grande Bretagne
Stephan Schnell	Allemagne
Roman Cernik	République Tchèque
Joke Elbers (membre du Conseil)	Pays-Bas

Contexte

Le CEC fonctionne comme un comité régional qui tient compte des objectifs communs de l'AITA / IATA asbl. CEC est l'une des plus grandes régions de l'AITA/IATA et les Centres nationaux concernés concernés sont actuellement l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique (flamande), la Bulgarie, la Croatie, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Irlande, Israël, l'Ex République Yougoslovaque de Macédoine, la République tchèque, la Russie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suisse (alémanique) et l'Ukraine et ainsi que de nombreux Associés. CEC est en négociation avec la Pologne pour redevenir un membre actif et est en contact avec l'Albanie, la Biélorussie, la Bosnie/Herzégovine, la Grèce, les Pays-Bas, la Roumanie, la Serbie et d'autres pays pour les inciter à rejoindre l'AITA/IATA et le CEC.

Devenir plus efficace et enregistrer de nouveaux membres notamment de la région des Balkans ont été les principaux objectifs du nouveau conseil d'administration pour l'année à venir. La situation économique ne permet pas facilement d'obtenir l'adhésion de nouveaux pays, d'une part en raison du niveau de la cotisation et d'autre part en raison de l'absence de structures nationales. Des groupes isolés sont en contact avec la structure de l'AITA/IATA et du CEC au travers de festivals ou de séminaires, mais si on leur propose de devenir un Associé, ils disparaissent ou essayent d'éviter de nous rejoindre. Il n'y a que peu de gens dans les pays contactés qui ont promis d'essayer de mettre en place une structure ou de chercher les

Central European Committee (CEC)

c/o NIPOS
PO Box 12 Blanicka 4
120 21 Prague 2
Czech Republic (Europe)

Tel: + 420 221 507 932
Email: tomas@nipos-mk.cz
Home: www.cec-aita.eu



responsables pour mettre en place une organisation «faitière». Cela signifie que ce que le conseil a prévu n'est pas encore terminé, le travail de pionnier est toujours en cours.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de suivre également une initiative de l'Allemagne pour un renforcement de la coopération dans la région européenne. D'un côté part, nous pensons qu'il y a de l'argent dans différentes caisses pour des projets culturels et éducatifs. D'un autre côté, nous nous connaissons mal entre nous et nous pensons que plus d'échanges serait une bonne chose loin d'être inutile, qui pourrait nous conduire vers des activités communes plus fructueuses. Nous allons avoir une troisième réunion afin de découvrir comment nous pourrions utiliser un Forum européen de théâtre amateur (EFAT) dans l'intérêt commun.

Notre secrétariat est situé à Prague dans les locaux de Nipos/ARTAMA, le Centre national tchèque. Nous avons bénéficié l'offre généreuse de Lenka Laznovska qui a gentiment offert au CEC d'utiliser l'infrastructure de Nipos pour relancer le site du CEC. Le site est étroitement lié au site Web de l'AITA/IATA. Nos pays-membres ont été invités à partager leurs points de vue sur la dernière version, mais la vérité est, que, malheureusement, peu nombreux ont été ceux suffisamment intéressés à coopérer. Le bon fonctionnement d'un site est de nos jours essentiel, ce qui signifie que nous devons poursuivre nos efforts pour être connectés avec tous nos partenaires. Nous devons, pour opérer recevoir d'eux des informations récentes sur leurs activités, être en liaison constante avec eux et établir une vraie communication entre nous tous. Pour le moment il semble que nous avons un bon site web et nos collègues tchèques sommes prêts à toute suggestion ou innovation pour l'améliorer. Un bon site web dépend de toute façon toujours de l'utilisation par tous ses membres. Si il n'est pas utilisé par tout le monde, il deviendra une source de communication utilisée uniquement par une petite minorité.

Notre secrétaire, Katerina, qui s'est mariée après Tromsø, est en congé de maternité depuis mars 2012. Nous pourrions nous estimer heureux de voir l'offre de Lenka se reporter sur la personne de Karel Tomas, qui est bien connu de la plupart d'entre nous depuis des années, comme successeur de Katerina au secrétariat. Cela signifie que nous avons la continuité des opérations dans la localisation du bureau et pour les questions de site Web. Le Conseil l'a accepté et l'a coopté jusqu'à notre AG à Monaco en tant que Secrétaire général.

L'objectif du CEC de devenir une entité juridique est toujours une nécessité et sera finalement discuté à l'AG à Monaco ainsi que l'adaptation des statuts pour ce qui concerne le poste de représentant du CEC au Conseil AITA/IATA.

Le rêve d'avoir la chance de mettre en place une Maison du Théâtre européen à Lingen (Allemagne) pour servir de centre de communication entre plusieurs

Central European Committee (CEC)

c/o NIPOS
PO Box 12 Blanicka 4
120 21 Prague 2
Czech Republic (Europe)

Tel: + 420 221 507 932
Email: tomas@nipos-mk.cz
Home: www.cec-aita.eu



organisations de théâtre est en train de se matérialiser. Elle ne sera pas mise en place avant l'été, et fonctionnera tout d'abord que pour les activités en rapport avec le Festival Mondial de Théâtre d'enfants qui a lieu tous les quatre ans à Lingen et en appui des programmes du TPZ/Lingen et de l'Université d'Osnabrück/Lingen. AITA/IATA/CEC en est partenaire et nous cherchons comment nous pouvons apporter à notre soutien et notre expérience.

L'équipe de développement artistique travaille toujours sur la mise au point d'une liste internationale d'animateurs d'ateliers et d'enseignants bien qualifiés. Les membres sont invités à compléter la liste avec les noms de formateurs de leur pays. La liste devrait être mise à jour en permanence et peut être vue sur notre site web. La poursuite du traditionnel projet AITA/IATA pour les jeunes - TIP (Théâtre en scène) - aura lieu cette année en Slovénie. Le projet est entre les mains d'une équipe expérimentée. Les critères de festivals internationaux sont constamment vérifiés et mis à jour. Depuis plusieurs années, une liste des festivals nationaux et internationaux a été établie par Elbers Joke, elle est constamment mise à jour et peut être consultée sur le site. L'équipe travaille sur une liste de festivals pour le site Web de la CEC.

Le plan pour une coopération plus étroite avec IDEA Europe continue d'exister. mais il n'y avait pas de véritables mesures prises. Le Congrès mondial de l'IDEA aura lieu la même année que notre Congrès mondial Drama dans l'éducation.

L'important travail quotidien du théâtre amateur et le travail du théâtre éducatif dans les différents pays nous donne - en dépit de toutes les difficultés rencontrées - une bonne image d'activités culturelles et éducatives efficaces. Un grand nombre de festivals, événements, congrès, séminaires, cours et ateliers de formation ont lieu tous les jours partout dans nos pays-membres: un travail fructueux et extrêmement important pour une société meilleure et un monde meilleur. Sans nos activités le monde pourrait être beaucoup plus misérable. Nous ne devrions jamais oublier ceci: chacun de nous fait de son mieux dans les circonstances données, mais nous ne devons jamais abandonner!

Quelques activités / Festivals dans nos pays membres sont bien connus:

Hronov / République tchèque, Kazincbarcika / Hongrie, Martin / Slovaquie, Gatchina / Russie, Paderborn / Allemagne, Friedrichshafen / Allemagne, Brixen / Italie (Tyrol), Aarau / Suisse, Turnhout / Belgique, FOCUS / Autriche, Festival de Théâtre de la jeunesse à Rudolstadt / Allemagne, Congrès mondial du Drama dans l'éducation en Autriche, Denizli-Festival en Turquie, Festival Mondial de Théâtre d'Enfants à Lingen, Festivals en Slovénie, en Serbie et ainsi de suite ...

Josef Hollos, président du CEC, Mars 2013



Conseil International des Fédérations de Théâtre Amateur de Culture Latine

Du 18 au 20 mai 2012 à Chatillon s/Chalaronne s'est tenue l'Assemblée générale du CIFTA dans le cadre du Festival National de Théâtre Contemporain, organisé par l'union régionale Rhône-Alpes de la FNCTA.

Le Vice-président a remercié le Président du CIFTA pour son appui financier envers la Fédération Marocaine, l'aidant ainsi dans l'organisation de son Festival de théâtre à Oujda. Ce financement a servi à développer des stages de théâtre pendant le Festival d'Oujda (prix très compétitif).

Eugène Galère succède à Paul Lefin au poste de Trésorier.

Le lendemain de l'Assemblée générale, le Conseil et les délégués du CIFTA ont été invités à participer au débat sur le Théâtre contemporain de culture latine, dans le cadre d'une académie d'auteurs et en présence d'auteurs en activité.

Du 3 au 10 août 2012 se sont tenues à Marche-en-Famenne, en Belgique « Les Estivades » Festival international de création théâtrale autour du thème « ailleurs » choisi pour 2012. C'est une rencontre internationale de théâtre amateur, organisée par le Studio Théâtre de Liège, et placée sous le Haut patronage de Son Altesse Royale La Princesse Mathilde. Le public, venu nombreux, a pu y applaudir les troupes de théâtre de France, d'Italie, de Belgique, de Suisse, de Monaco, du Québec et du Luxembourg.

Ce Festival, qui a lieu tous les 3 ans, reste pour les amateurs de théâtre un lieu incontournable où convivialité et plaisir de la scène règnent en maître.

Festival officiel du CIFTA « les Estivades » ont pu bénéficier d'un soutien financier du CIFTA et de l'AITA/IATA. Les prochaines Estivades auront lieu en 2015 et le thème choisi est « la gourmandise » !.

Les "Francophonies du théâtre amateur" Festival qui avait dû être annulé en 2012 pour des raisons financières, a pu finalement avoir lieu, (grâce à la ténacité de ses organisateurs) du 21 au 24 février 2013 à la Grande Motte. Grand succès pour les organisateurs de ce premier Festival qui ont pu ainsi rallier à leur cause les autorités Administratives de la région. Les participants auront le plaisir de découvrir ce très beau paysage méditerranéen où la fleur de sel des marais environnants jouxte les vignes qui donnent le célèbre « Listel ». Souhaitons à ce nouveau festival longue vie pour de belles retrouvailles dans les années à venir.

3^{ème} édition du Festival « La Tour en Scène » à la Tour de Peilz (Suisse) du 17 au 21 avril 2013

Ce Festival est organisé par la Fédération Suisse (FSSTA) et a lieu tous les 2 ans à la Tour de Peilz, lieu enchanteur au bord du Lac Léman. Un joli tour en train pour enchanter les

participants est prévu, partant de la Tour de Peilz allant jusqu'à la Station bien connue de Gstaad avec arrêt à Château d'Oex pour une dégustation de la célèbre fondue Suisse. Ce Festival est organisé façon concours avec un jury qui note toutes les pièces et délivre des prix et attestation de participation..

du 19 au 28 août 2013 aura lieu le 15eme Mondial du Théâtre à Monaco Manifestation officielle de l'AITA/IATA., qui tiendra son Congrès les 23 et 24 août Le Mondial est placé sous le Haut Patronage de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II et a lieu tous les 4 ans en exclusivité à Monaco depuis 1957.

Rencontre de théâtre au niveau Mondial – 24 pays sélectionnés – Chaque soir après les spectacles remise sur scène, aux participants, de l'hommage du Festival, œuvre d'art créée par le sculpteur monégasque Marcel Sbirazzoli. Accès gratuit pour les festivaliers, délégués et public aux spectacles, colloques, ateliers, ainsi qu'au Club du Festival, rendez-vous incontournable pour se retrouver après les spectacles et jusqu'au petit jour entre amis, (le lever du jour sur la mer est une pure merveille et reste inoubliable) 10 jours de folies garanties . Et que dire de la soirée Rouge et Blanc au Sporting et de la soirée de clôture sur les terrasses du Casino sous un ciel étoilé !

Du 5 au 11 septembre 2013 aura lieu la 6^e édition du Festival international de théâtre de Mont-Laurier au Canada

Il est organisé par Double Défi , et a pour objectif de promouvoir la défense des intérêts économiques, culturels et sociaux de la région. Il a pour particularité d'être un concours avec des prix remis à la fin du festival et est ouvert aux amateurs comme aux professionnels et le théâtre sous toutes ses formes est accepté. De belles rencontres théâtrales aux couleurs de l'été indien sont à prévoir dans cette très belle région riche en lacs et rivières, où l'hospitalité canadienne n'est pas une légende mais bien une réalité.

Le CIFTA renouvelle son souhait auprès de l'AITA/IATA pour qu'elle porte une attention particulière au respect de la traduction des informations dans les 3 langues officielles, le français, l'anglais, l'espagnol, lors de leur diffusion et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'informations émises par les organisateurs de festivals internationaux de jeunes.

l'AITA/IATA doit avoir pour obligation la diffusion des informations dans les 3 langues sur son site. Espérons que ce souhait devienne une réalité dans l'avenir.

A l'initiative du Président du CIFTA, une enquête est en cours auprès des Fédérations concernant leur implication à titre « bénévole » dans la vie sociale de leur pays, en plus de leur activités théâtrales. L'objectif est d'avoir une plus grande visibilité sur la vie des Fédérations.

Le CIFTA reste attaché à la défense de la diversité culturelle. Mais, comment parler d'une diversité culturelle lorsque, de nos jours, il n'est pas encore permis à tout le monde de circuler librement d'un côté à l'autre de la planète.

Il faut absolument que se développe un sentiment d'effort collectif sur ce sujet.

Nadia Barcoli

NARA – Alliance régionale d'Amérique du Nord



États-Unis - l'AACT (Association américaine de théâtre communautaire - www.aact.org) regroupe plus de 7000 troupes de théâtre à travers le États-Unis, ses territoires et compagnies de théâtre comprennent aussi des membres des forces armées stationnées à l'étranger. Plus de 46,000 productions sont organisées chaque année pour atteindre une audience de plus de 86 millions de personnes.

Tous les deux ans aux États-Unis - l'AACT est organisateur d'un festival concours qui tourne dans tout le pays. Ça commence au niveau de l'Etat et le gagnant se déplace sur leur Festival régional et ensuite du niveau régional au Festival national. Les mêmes règles s'appliquent à tous ceux qui s'inscrivent au concours.

En 2013, le Festival a eu lieu à Carmel, en Indiana et le site très documenté www.aactfest.org fournit beaucoup d'informations sur les groupes, les ateliers et les spectacles.

Pendant que les répétitions sont organisées, des ateliers ont lieu pour les participants, et les représentations débutent à la suite des ateliers. Douze spectacles sont proposés et jugés par trois arbitres et les récompenses sont remises après le dernier spectacle du samedi soir. Après tous les spectacles il ya une partie. C'est une merveilleuse façon de rencontrer de nouveaux membres et de voir des spectacles nouveaux et anciens

Canada - Avec l'aide de Ron Cameron-Lewis, Kathleen Maldonado, Représentante de NARA au Conseil de l'AITA / IATA, est heureuse d'annoncer que Theatre Ontario a rejoint l'AITA/IATA en tant qu'associé. Leur site web est à www.theatreontario.org

Les dates clés du Centre national des États-Unis

Juillet 2012 à New York - le Centre national USA s'est réuni pour une conférence nationale et le Comité international s'est réuni pour examiner les spectacles à proposer pour Monaco

Février 2013 - Le Comité international s'est réuni pour examiner Monaco

Juin 2013, Indiana - le Centre national des États-Unis s'est réuni lors du festival de théâtre national et le Comité international réuni pour examiner les activités de Monaco et désigner les délégués, également pour identifier les groupes à retenir pour répondre aux invitations internationales.

Les dates clés des invitations internationales :

Août 2012 Toyama, Japon - participation d'une troupe US à ce festival associé à l'AITA/IATA

Octobre 2012, Midland Texas - USA accueille les réunions du Conseil et du BE

Futures dates

La planification est en cours pour:

Mai 2014 - Liverpool international. Theatre Festival (Canada)

Juin 2014 - Festival International de lecture du Centre national des États-Unis

Soumis par Kathleen Maldonado



NEATA –Alliance du Théâtre Amateur de l'Europe du Nord

Organisme de coopération pour les pays nordiques, baltes et voisins

Centre Régional de l'Association Internationale de Théâtre Amateur (AITA/IATA asbl)

www.neata.dk

Fondée 8 août 1998 à Harstad, Norvège

Président: Mr. Hilmar Joensen, c/o MAF P.O. Box 185, FO-110 Torshavn,
Iles Féroé
Tel: 298 315624

Vice-président: Kristiina Oomer, Vene 6, EE-10123 Tallinn, Estonie
Tel: +372 64 64 080, Fax: +372 63 13 596.
<mailto:kristiina@harrastusteatriid.ee>

Secrétaire général: Kristian Hald Jensen, Nygade 15, 6300 Gråsten, Danemark
Tel. +45 74 65 11 03, Fax +45 74 65 20 93
kristian@dats.dk

Représentant au Conseil AITA/IATA asbl :
Steinar Arnesen, Årrundveien 24, 0588 Oslo,
Norvège, Tel: +4790735314,
sarn2@online.no

Les pays qui sont membres de NEATA:

L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Danemark, la Norvège, la Finlande, l'Islande, les îles Féroé, la Suède

Les objectifs de NEATA, depuis sa création en 1998, ont été:

1. Donner la priorité à la facilitation des échanges internationaux entre des groupes d'amateurs et à la création de réseaux entre les groupes amateurs.
2. Planifier et mettre en œuvre des projets éducatifs communs tels que des cours, des ateliers et / ou conférences.
3. Pouvoir organiser sur une base régulière, avec un intervalle de deux ans, les festivals régionaux de théâtre amateur du NEATA.

La vision de NEATA:

Le NEATA doit être une des régions les plus actives dans le monde. Il est assez bien connu dans le monde que le NEATA est la région idéale pour faire une tournée si vous voulez faire d'un projet de théâtre rêvé une réalité.

La mission de réaliser la vision est un vrai programme de travail et s'inscrit dans le développement continu des différents pays du NEATA et nous allons le présenter ici, en termes brefs, comme source d'inspiration pour d'autres régions:

1. Communication, information, lieux de rencontre et d'inspiration.
2. Encourager et soutenir les projets dès qu'ils apparaissent dans les pays NEATA.
3. Coopération et compréhension mutuelle.

Les projets NEATA terminés:

1. DATS (Association danoise de Théâtre Amateur) a accueilli le 7^e festival régional officiel de théâtre amateur NEATA à Soenderborg, Danemark en août 2012.

Projet pour la jeunesse NEATA 2012



NEATA –Alliance du Théâtre Amateur de l'Europe du Nord

Dans le cadre du 7^e Festival officiel du NEATA à Sønderborg, Danemark, un atelier de théâtre nordique-balte pour les jeunes a été organisée. L'atelier s'est terminé par un spectacle-restitution qui a été inclus dans la programmation du Festival.

Arrière-plan du projet pour la jeunesse NEATA Youth

"NEATA Youth" est un groupe de jeunes réunis par le NEATA. Le but de "NEATA Youth" est de produire des activités dans la région nordique et balte pour les jeunes entre 16 et 25 ans qui sont sérieusement intéressés par le théâtre et les arts de la scène. "NEATA Youth" a émergé de NUTU, un comité qui faisait une partie du Conseil nordique du Théâtre (NAR) dans les années 2000-2008. Le comité était composé d'une jeune personne de chacun des pays nordiques, y compris les îles Féroé. Chaque année, une école d'été de théâtre NUTU a été organisée - à tour de rôle dans les pays nordiques. En 2009, le comité a lancé un nouveau développement et changé son programme de travail; les trois pays baltes ont été invités à se joindre au projet. Dans le même temps il a été demandé au NEATA si cette nouvelle association pourrait être une partie de l'organisation NEATA comme un groupe de jeunes indépendant sous le nom de "NEATA Youth".

En Juillet 2010, les anciens représentants NUTU et les trois nouveaux représentants des pays baltes se sont réunis pour la première fois en séminaire portant sur les orientations pour "NEATA Youth", les voies de la coopération, les idées et la structure dans le cadre de projets futurs. Cette réunion a eu lieu à Tallin en relation avec le Festival BÛFF à Rakvere et il a été subventionné par le Fonds de la culture nordique.

L'atelier théâtre "NEATA Youth" à Sønderborg.

L'atelier a débuté une semaine avant le Festival NEATA et a été dirigé par un acteur/metteur en scène professionnel, qui - en collaboration avec les participants - a créé un spectacle qui rentre dans le thème du festival "Culture au-delà des frontières - théâtre traversant les frontières."

Un thème qui correspond exactement à la raison d'être de "NEATA Youth". Le fait que les participants à l'atelier étaient venus de différents pays a eu pour effet que le produit fini soit une expérience artistique unissant les pays dans une expression scénique unique, combinant différents types de formes et de techniques théâtrales. Comme un bonus supplémentaire donné aux participants, ils ont acquis l'expérience de l'organisation de grands festivals et événements de théâtre, du fait qu'outre voir les spectacles de tous les pays participants ils ont eu aussi à effectuer des tâches pratiques pendant le festival.

Le symposium NEATA DigiDeLight à Sønderborg 2012.

Dans le cadre du festival de théâtre NEATA à Sønderborg 31 juillet-5 août 2012, nous avons organisé un symposium de 4 jours et y avons invité tous les participants du Comité régional donc des 9 pays. Le programme était:

"Etat de l'art" inspiration à partir du monde professionnel. Débats sur la lumière, la scène, la vidéo, le costume, l'interaction et les concepteurs. Démonstrations de nouvelles tendances et de nouveaux produits avec un éclairage numérique et des projections. Également des ateliers de "petits laboratoires de conception de la lumière" - explorant et produisant des "expressions scéniques numériques".

L'échange d'expériences, d'idées et de visions entre environ 30 participants des pays



NEATA –Alliance du Théâtre Amateur de l'Europe du Nord

nordiques et baltes, qui ont formé le socle du groupe de travail du colloque. Le colloque s'est terminé par un spectacle de lumière et de design numériques : "3D - Rêves dramatiques numériques - Histoires de lumière» en collaboration avec la municipalité de Sønderborg et ouvert au public..

Le symposium a été enregistré en texte, photo et vidéo. Et le matériel a été téléchargée sur le site www.digidelight.dk/Nouvelles/Newsletter - sous le titre "The DigiDeLight Handbook" (Le Manuel DigiDeLight).

Festivals et projets de NEATA en cours et futurs:

Le 8^e festival régional de théâtre amateur officiel de NEATA en Finlande, en août 2014.

Nous, les pays de NEATA, sommes tous impatients de voir tous nos amis de théâtre du monde entier à l'occasion du Congrès Mondial de l'AITA/IATA asbl et du festival de Monaco.

Steinar Arnesen, Représentant du NEATA au Conseil de l'AITA/IATA asbl

RAPPORTS DES AUTRES REGIONS

**Les rapports de CARA et de SARA n'étaient pas
disponibles au moment de la diffusion de ce
volume 3**

Comment financer le fonctionnement de l'AITA/IATA? Analyse stratégique financière.

Après l'annonce de la réduction drastique de nos subventions en 2011, j'avais accepté de travailler en binôme avec le trésorier pour analyser le fonctionnement factuel du financement de notre association afin d'en déduire un nouveau système de cotisations (on pensait alors que le fonds de solidarité était condamné) et comment encourager un plus grand nombre de membres à payer leurs cotisations.

La rapide démission de mon partenaire dans ce travail, n'a pas permis la confrontation de nos analyses. Comme le premier projet de Tom débouchait sur une augmentation d'au moins 100€ de la tranche supérieure des cotisations, il a été immédiatement rejeté par le Bureau.

Il me semble quand même nécessaire de publier les grandes lignes de cette analyse, même si le fonds de solidarité a été réactivé (voir section dédiée) afin de faciliter le travail le travail du prochain trésorier que vous allez élire et de remettre en cause certaines idées reçues.

Etat des lieux :

Cela ne surprendra personne mais il est important de bien préciser qu'avant 2011, l'aita/iata n'avait pu fonctionner que grâce aux cotisations des membres.

Le fonctionnement du bureau/secrétariat de Tallinn n'était possible que grâce aux subventions, dès qu'elles ont cessé, le Bureau a dû être fermé.

Le fonctionnement et les activités de l'association n'ont pu fonctionner que grâce aux dons en nature des Centres qui ont accueilli des festivals, des événements, des réunions de BE et de Conseil ainsi que grâce au fait que les voyages des bénévoles étaient pris en charge par leurs centres nationaux d'origine et même, pour quelques uns, par les élus eux-mêmes.

Enfin le fonctionnement de notre association et de ses activités n'a été possible que grâce aux nombreuses heures de travail qualifié mise à disposition par les bénévoles; à part le poste d'administrateur du secrétariat, toutes les fonctions sont tenues par des bénévoles qui donnent leur temps, mais aussi fournissent leur équipement et voyagent à leurs propres frais. *[Simplement à titre d'exemple, j'ai consacré sur un an plusieurs centaines d'heures à travailler sur les traductions, l'élaboration de cette stratégie financière et les campagnes d'adhésion, sans compter le temps passé pour les réunions statutaires, ce qui représente plusieurs milliers d'euros, même en appliquant un taux horaires d'employé non qualifié].*

De tout ceci vous avez déjà plus ou moins connaissance, mais ces contributions n'ont jamais été vraiment chiffrées. Il est bon de mettre des chiffres (même approximatifs) sur ces rubriques afin de fixer les idées et de permettre d'établir une stratégie financière réaliste pour le futur.

Après avoir examiné les cotisations sur les 15 dernières années, j'ai choisi de prendre pour exemple du passé l'année 2010, car ce fut la dernière année sans congrès, évènement pour lequel on suppose un accroissement des cotisations; l'autre raison de ce choix est que la subvention suédoise a été remise en cause en 2011. A quelques euros près les cotisations 2010 ont été identiques à celles de 2009, ce qui relativise l'importance du congrès dans la collecte des cotisations.

L'état de notre financement en 2010

Je parle ici du financement consolidé, pas seulement de la trésorerie (mouvements du cash). Ces ressources consolidées incluent aussi les dons en nature et une évaluation des heures de bénévolat. Je n'examine que les ressources car il est évident que les dépenses seront ajustées pour rester en équilibre.

Ressources propres Cotisation et souscriptions	Subventions Norvège et Suède	Dons en nature [*] Différents membres	Volontariat [**] BE, Conseil et Commissions
24 000 € (cash)	± 20 000 € (cash)	± 25 000 € [± 50 000 €] (1)	± 20 000 €

[*] évaluation à minima pour les accueils de réunions statutaires (BE et Conseil), de comité mixte, de comité Enfance & Jeunesse et les frais de voyage des administrateurs pris en charge par eux-mêmes et/ou les centres nationaux dont ils sont originaires. Les années de congrès (années impaires) il convient d'y ajouter les frais d'accueil du BE et du Conseil (pendant une dizaine de jours) et de l'Assemblée générale (salles + traduction simultanée en 3 langues), ce qui correspond en gros à doubler ce poste (1). Cette évaluation ne prend pas en compte les frais d'organisation de festivals (associés ou non au Congrès). 2010 était l'année du Festival Mondial du théâtre d'enfants à Lingen, seules les réunions du Bureau ont été prises en compte.

[**] ces heures de bénévolat concernent uniquement les membres du BE, du Conseil et du Comité de l'Enfance et de la Jeunesse, passées non seulement en réunions de travail ou en représentation de l'association, mais aussi le temps passé pour la préparation des documents, de leurs traductions, de la tenue des comptes, etc. ... La base horaire utilisée pour chiffrer ce poste est de 10 €/h;

Total	± 89 000 € soit environ 50 % en cash
--------------	---

Pour la même année il est bon de noter que la proportion de membres à plein droits ayant répondu à l'appel à cotisation a été inférieur à 50%. On peut déjà dire que si la quasi totalité des membres payait la cotisation, la suppression de la subvention suédoise n'aurait pas amené à la fermeture du bureau de Tallin.

Examinons les chiffres par catégories de membres (il n'est pas ici question des Associés dont les motivations sont différentes et qui ne contribuent que pour moins de 3 000€)

48 Centres nationaux répertoriés sur notre liste	Catégorie 1 : 25 sur 35 ont payé Catégorie 2 : 2 sur 9 ont payé Catégorie 3 : 2 sur 4 ont payé Total 29 sur 48 ont payé Pas de demande d'aide du fond de solidarité (*)
16 membres affiliés répertoriés sur notre liste	Catégorie 1 : un seul a payé (Iles Féroé) sur 16 1 demande au fonds de solidarité (*) Seuls 2 membres ont manifesté leur intérêt de poursuivre avec AITA/IATA 14 n'ont pas donné suite à l'appel à cotisations
64 membres à pleins droits sur notre liste	31 ont donné suite à l'appel à cotisations (48,5 %)

(*) il est manifeste que le fonctionnement du fonds de solidarité n'est pas connu, une rubrique lui sera consacrée en page de ce volume

Au delà du déficit de ressources, il faut se poser quelques questions fondamentales :

- quand on ne paie jamais sa cotisation, peut-on encore être considéré comme membre ? nécessité d'actualiser les listes
- pourquoi admettre des membres affiliés qui ne paient jamais de cotisation et ne demandent que très rarement l'aide du fond de solidarité ? meilleur suivi des adhésions
- est-il possible que le fonds de solidarité soit mieux utilisé ? surtout maintenant que la subvention norvégienne lui est totalement affectée ? améliorer l'information (voir page de ce volume)

Comment financer le fonctionnement de l'association dans les prochaines années ?

La structure des dépenses a complètement changé avec la fermeture du Bureau de Tallinn et la signature d'un contrat de services. En 2010 le budget pour les salaires et les frais de fonctionnement était supérieur à 25 000 € pour une année sans Congrès, à comparer aux 10 000 € du contrat de services.

On peut donc imaginer une structure de ressources consolidées du type

Cotisations : 75% des membres	Contribution fonds de solidarité	Dons en nature des membres	Volontariat : BE, Conseil, Commissions	Sponsors en cash ou en nature
36 000 €	7 000€	± 25 000 €	± 25 000 €	0 à 10 000 €

**Soit un total de 93 à 103 000 € dont 43 000 € à 53 000 € en cash
soit 46 % à 51%**

On retrouverait donc l'équilibre ancien

Avec le contrat de services en place le compte prévisionnel des mouvements annuels de cash peut être équilibré avec une rentrée de cash de 27 à 30 000 €, ce qui est largement assuré avec les niveaux actuels de cotisation, surtout si on améliore le taux de rentrée et/ou on utilise mieux le fonds de solidarité.

Remarques :

1. Dans un premier temps, mon analyse était allée jusqu'à envisager la disparition de la dotation norvégienne au fonds de solidarité et j'avais donc étudié la possibilité d'imaginer une solidarité assurée par la cotisation de la catégorie supérieure. La confirmation de la dotation Norvégienne pour les années 2012 et 2013 repousse cette hypothèse de travail d'une paire d'années. Je tiens mon travail à la disposition du nouveau trésorier en cas de besoins

2. A aucun moment je n'ai envisagé de toucher aux réserves pour financer le fonctionnement, c'est contraire à mes principes, mais il faut savoir que les réserves portées au bilan constituent un matelas confortable qui pourrait servir à des investissements si nécessaire. Aux membres et aux administrateurs qu'ils seront élus de s'assurer que ces réserves seront utilisées à bon escient.

3. *Il reste choquant que d'une minorité de "membres" apportent toutes les ressources de l'association soit par leurs cotisations (cash) soit par les dons en nature, tandis qu'une autre moitié ne contribue en rien (y compris via le fonds de solidarité) et prétend toujours bénéficier de tous les services [**opinion strictement personnelle du rédacteur**]*

Prospective

Le système des cotisations

Je n'étais pas membre du Conseil quand celui-ci a fait adopter, en 2005, je crois, un système de cotisations basé sur l'index HDI des Nations Unis. La décision de répartir l'effort financier en fonction des ressources des membres était louable, mais l'actualisation n'a pas été faite: le HDI, initialement comportait 3 catégories, il est ensuite passé à 4 et les changements de catégorie ne sont pas sans poser des problèmes administratifs au Secrétariat.

De plus il est rapidement apparu dans d'autres associations, qui avaient eu la même démarche, que le HDI ne tient pas vraiment compte des ressources financières mais plutôt de la qualité de la vie dans certains pays, ce qui a bien peu de rapport avec les moyens dont peut disposer un Centre national. Il y a aussi des pays qui n'ont pas communiqué les données et qui se retrouvent hors catégorie(Monaco) ou encore plus bizarrement dans la dernière catégorie (comme les Emirats du Golfe dont on ne peut pas dire qu'ils sont pauvres !).

L'association mondiale des aveugles a fait un travail remarquable et vous trouverez plus loin un comparatif du dernier HDI et de la classification de l'AMA. Je recommande à mon successeur d'adopter la liste de l'AMA qui nous correspond bien. Tous nos problèmes n'en seront pas résolus pour autant, certains pays appartiennent à la catégorie supérieur de l'HDI et de l'AMA, mais les centres nationaux n'ont jamais payé leur cotisation : ce n'est parce qu'un pays est prospère et/ou qu'on y vit bien que la fédération de théâtre de ce pays a des moyens financiers confortables. C'est là que le fonds de solidarité devrait être mieux utilisé, éventuellement pour une partie de la cotisation. Je laisse bien entendu le nouveau trésorier maître du choix en restant à sa disposition pour lui communiquer toute information utile.

Nous avons aussi un petit problème à résoudre : en 2011 nous avons reconnu le statut de membre affilié permanent pour les territoires autonomes reconnus par l'UNESCO, il serait bon, uniquement pour ces territoires autonomes d'appliquer un taux de cotisation de 50% d'un centre national de même catégorie.

Niveau des cotisations : perspectives à long terme

J'ai estimé plus haut le besoin de rentrée en cash nécessaire au contrat de service et aux dépenses courantes au maximum à 30 000 €. Avec une amélioration du taux de collecte et un meilleur fonctionnement du fonds de solidarité on devrait pouvoir atteindre un nombre de cotisants réels de 60 membres à plein droits. Il faudrait donc une valeur moyenne de cotisation de 500 €. Je propose donc d'envisager pour le futur une grille de cotisations sur le modèle de ce qui suit. **Attention cette grille n'est pas proposée pour les cotisations 2014 et 2015, mais elle découle du travail que j'ai effectué et je la laisse en "héritage" à celui qui reprendra le travail :**

Catégorie de Membre	Niveau 1 (L-1)	Niveau 2 (L-2)	Niveau 3 (L-3)	Niveau 4 (L-4)	T.A
Centre national	30 €	300 €	500 €	625 €	
Affilié	30 €	300 €	500 €	625 €	
Territoire autonome					315 €
Nombre estimé par catégorie	3 à 5	8 à 10	14 à 16	30 à 35	2 ou 3

On peut prévoir que le fonds de solidarité agira surtout sur les niveaux 1 et 2, ce qui augmenterait le nombre de membres en contact avec l'organisation sans augmenter beaucoup le total des ressources. Voir plus loin le chapitre particulier : **Le Fonds de solidarité : comment ça marche ?**

*Contribution de Jacques Lemaire
le 20 juillet 2013*

COMPARAISON DES NATIONS SELON L'INDEX HDI 2012 DE L'ONU OU L'INDEX UMA (*) 2008 (*) UMA = Union mondiale des Aveugles

HDI niveau très haut (HDI TH)		WBU niveau haut	Différences entre Indices
Allemagne		Allemagne	
Argentine		Antigua & Barbuda	(HDI H)
Australie		Aruba	(non listé par HDI)
Autriche		Australie	
Barbade		Autriche	
Belgique		Bahreïn	(HDI H)
Canada		Belgique	
Chili		Canada	
Corée du Sud		Corée du sud	
Croatie		Danemark	
Danemark		Espagne	
Espagne		Etats Unis	
Estonie		Finlande	
Etats Unis		France	
Finlande		Grèce	
France		Iles Féroé	(non listé par HDI)
Grèce		Iles Vierges	(non listé par HDI)
Hongrie		Irlande	
Irlande		Islande	
Islande		Israël	
Israël		Italie	
Italie		Japon	
Japon		Malta	
Lettonie		Monaco	(non listé par HDI)
Lituanie		Pays Bas	
Malte		Nouvelle Zélande	
Norvège		Norvège	
Nouvelle Zélande		Portugal	
Pays Bas		Porto-Rico	(non listé par HDI)
Pologne		Royaume Uni	
Portugal		Singapore	
République Tchèque		Slovénie	
Royaume Uni		Suède	
Singapore		Suisse	
Slovaquie			
Slovénie			
Suède			
Suisse			

COMPARAISON DES NATIONS SELON L'INDEX HDI 2012 DE L'ONU OU L'INDEX UMA (*) 2008 - 2

HDI Niveau haut (H)		WBU niveau moyen supérieur	Différences entre Indices
Algérie		Afrique du Sud	(HDI M)
Antigua and Barbuda		Argentine	(HDI TH)
Bahreïn		Barbade	(HDI TH)
Brésil		Chili	(HDI TH)
Bulgarie		Croatie	(HDI TH)
Colombie		Estonie	(HDI TH)
Cuba		Fédération de Russie	
Ex Rép. Yougoslave de Macédoine		Gabon	(HDI M)
Fédération de Russie		Grenade	
Géorgie		Hongrie	(HDI TH)
Grenade		Lettonie	(HDI TH)
Jamaïque		Lituanie	(HDI TH)
Malaisie		Malaisie	
Mexique		Mexique	
Pérou		Pologne	(HDI TH)
Roumanie		République Tchèque	(HDI TH)
Trinidad et Tobago		Roumanie	
Tunisie		Slovaquie	(HDI TH)
Turquie		Trinidad et Tobago	
Ukraine		Turquie	
Venezuela (Bolivarian Republic of)		Venezuela	

COMPARAISON DES NATIONS SELON L'INDEX HDI 2012 DE L'ONU OU L'INDEX UMA (*) 2008 - 3

HDI Niveau moyen (M)		WBU niveau moyen inférieur	Différences entre Indices
Afrique du Sud		Algérie	(HDI H)
El Salvador		Brésil	(HDI H)
Gabon		Bulgarie	(HDI H)
Honduras		Cameroun	(HDI B)
Inde		Colombie	(HDI H)
Indonésie		Cuba	(HDI H)
Maroc		El Salvador	
Namibie		Ex Rép. Yougoslave de Macédoine	(HDI H)
Nicaragua		Georgia	(HDI H)
Philippines		Honduras	
République Dominicaine		Indonésie	
		Jamaïque	(HDI H)
		Maroc	
		Namibie	
		Nicaragua	
		Pérou	(HDI H)
		Philippines	(HDI M)
		République Dominicaine	
		République du Congo	(HDI B)
		Tunisie	(HDI H)
		Ukraine	(HDI H)

HDI Niveau bas (B)		WBU Niveau Bas	Différences entre Indices
Bangladesh		Bangladesh	
Burkina Faso		Burkina Faso	
Cameroun		Cote d'Ivoire	
Côte d'Ivoire		Honduras	(HDI M)
Kenya		Inde	(HDI M)
Népal		Kenya	
Nigeria		Népal	
République démocratique du Congo		Nigeria	
République du Congo		République démocratique du Congo	
Uganda		Uganda	
Zimbabwe		Zimbabwe	

Sponsors??

Quelques réflexions de Jacques Lemaire, avant de quitter le Bureau

Avant de quitter le Bureau, je voudrais faire part d'une réflexion personnelle que j'ai depuis plusieurs années afin de lancer une réflexion sur la façon de manifester de la reconnaissance envers les donateurs de notre organisation, ce avec le double objectif de remercier nos supports réels et de provoquer une augmentation des donations des individus et des institutions.

Dans certaines organisations internationales, dont je suis membre, il y a différentes catégories de sponsors tels que le diamant, or, argent, bronze ... selon les niveaux de contributions des sponsors tels que ce qui les suit :

Pour ceux qui contribuent régulièrement, nous pourrions avoir les niveaux suivants:

Diamant : plus de 5 000 € par an

Or : plus de 3 000 € par an

Argent : plus de 1 000 € par an

Dans le cas de l'aita/iata, je proposerais de considérer "hors catégorie" toutes les institutions qui ont accordé des subventions ou organisé des grands événements à plusieurs reprises: Danemark, Norvège, Suède, Monaco, Préfecture de Toyama, ville de Lingen, ville de Tallinn .. .

Ce système n'est toutefois pas suffisamment structuré dans mon esprit pour être considéré comme une proposition. Je propose que le BE constitue un petit groupe afin de stimuler un discussion pour alimenter la réflexion ...

Je crois aussi que nous devrions trouver les mots pour encourager le bénévolat (action des individus) , ..

Nous avons également besoin de détailler en pleine transparence les différentes possibilités pour devenir un sponsor de l'association, bien sur la liste suivante doit être modifiée pour être plus complet :

Donner de l'argent en espèces pour les fonds de l'AITA/IATA
- Fonds culturel et l'éducation [tel que défini déjà]
- Fonds de solidarité [voir la définition et le fonctionnement du SF ci-dessous]
Fournir des ressources en nature pour soutenir le fonctionnement (seuls les coûts réels sont comptabilisés dans cette section)
- Héberger le bureau de l'administrateur (Ville de Tallinn)

<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et accueillir un congrès mondial - Accueillir une réunion du BE et/ou de l'ensemble du Conseil - Organiser une réunion d'un comité officiel ou d'un groupe de travail - Soutenir les frais de voyage d'un membre élu du Conseil ou du BE (individuel ou organisations) - Financer le coût de fonctionnement d'un bénévole pour le secrétariat, attaché de presse, ... - Soutenir les frais de voyage du membre d'un comité ou d'un groupe de travail
<p>Fournir des ressources en nature pour supporter les opérations (estimation des services volontaires) [*]</p> <ul style="list-style-type: none"> - pendant la préparation et au cours d'un congrès mondial - pendant la préparation et au cours d'une réunion du Bureau exécutif et/ou de l'ensemble du Conseil - pendant la préparation et au cours d'une réunion d'un comité officiel ou d'un groupe de travail - pour des travaux de secrétariat et de tenue de la comptabilité - pour réaliser des traductions et tout support de communication - pour préparer et participer aux réunions de divers types, mais dédiées au service de l'AITA/IATA

[*] Il serait utile de demander aux membres du Bureau, du Conseil, des comités et des groupes de travail de relever combien d'heures ils passent (sur la base d'un mois) pour faire ce qu'ils ont accepté de le faire bénévolement et d'y ajouter le temps passé lors des réunions . J'ai fait cet exercice et ai enregistré une moyenne de 40 heures par mois, sauf en Juin et Juillet de cette année: la préparation du livre du Congrès m'a consommé environ 100 heures par mois (certains jours jusqu'à 8-9 heures!).

Il existe de nombreuses options pour valoriser le travail bénévole: dans le document sur Comment financer ..., j'ai utilisé une valeur de 10 € de l'heure, ce qui n'est certes pas réaliste quand le bénévole fait un travail d'encadrement et de gestion, mais elle donne une évaluation au minimum.

D'autres options existent, mais ils serait alors nécessaire d'enregistrer le travail effectué selon 2 ou 3 niveaux de qualification.

Si une équipe poursuit la réflexion, je reste ouvert à répondre à des questions ponctuelles, mais pas à être membre de l'équipe sur une base régulière.

*Contribution de Jacques Lemaire
22 Juillet 2013*

COMMENT PROPOSER D'ACCUEILLIR LE CONGRES MONDIAL DE L'AITA/IATA ASBL ET LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE THEATRE.

Procédures de candidature

Tout candidat à l'accueil du Congrès mondial et du Festival International associé doit d'abord soumettre une offre préliminaire au Bureau exécutif de l'aita/iata asbl.

1. Proposition préliminaire

Une offre préliminaire, qui ne constitue pas encore une offre officielle, doit respecter les préconisations pour l'accueil et l'organisation de festivals internationaux de l'aita/iata asbl (document disponible au secrétariat ou qui peut être télécharger depuis www.aitaiata.org) et doit inclure un plan détaillé du festival qui répond aux questions suivantes.

- Pourquoi voulez-vous accueillir le Congrès et le Festival ?
- Où allez-vous organiser l'évènement, dans quelle ville et dans quel(s) lieu(x) ?
- Quand l'évènement aura-t-il lieu ? (merci de préciser la date et l'année)
- Quel format/thème proposez-vous pour le festival ?
- Qui organisera le festival ? Merci de préciser la composition du Comité d'organisation, les organisateurs, les partenaires les sponsors, etc. ...
- Quelles personnes auront le leadership ? Merci de préciser leurs expériences et leurs qualifications pour mener à bien ce projet.

La proposition préliminaire devra comprendre

1. Un plan détaillé du Congrès et du Festival ainsi que le calendrier
2. Un budget prévisionnel précisant les sources de financement et incluant les frais de réunion du Comité mixte
3. Un organigramme des responsables de l'organisation
4. Une description des possibilités de logement
5. La longueur des spectacles et l'information sur les animations autres telles que colloques, ateliers, symposiums, etc.
6. Le soutien du Centre national, s'il en existe un dans le pays et de votre Comité régional aita/iata asbl
7. La confirmation que vous pourrez garantir le libre accès à tous les délégués, quelque soient leur race, leur religion, leur genre ou leur nationalité
8. Un engagement à agir selon les statuts de l'aita/iata asbl et à respecter les préconisations pour accueil et organisation d'un Festival international aita/iata

Remarque : les candidats sont encouragés à demander toute clarification nécessaire au secrétariat ou au Bureau exécutif pendant la préparation de leur proposition préliminaire

2. Evaluation préliminaire

Pour évaluer la proposition préliminaire, le Bureau exécutif prendra en compte les critères énumérés précédemment, en portant une attention particulière à ce qui suit:

- Capacité à faire face à la nature multiculturelle de l'évènement

- La faisabilité pratique du format du festival
- Les expériences antérieures du Candidat dans l'organisation d'évènements (au plan local, national ou international)
- Le degré de soutien local/régional
- Les ressources disponibles
- La minutie du plan proposé pour le Festival

Le Bureau exécutif souhaite pouvoir travailler positivement avec tous les candidats et nommera un des ses membres, ou un représentant, pour rendre visite au candidat au cas où des éclaircissements deviendraient nécessaires pour développer une offre recevable.

3. Soumission de l'offre officielle définitive

Lorsque le Bureau exécutif a constaté que l'offre préliminaire remplissait les critères, le candidat sera invité à soumettre l'offre officielle complète et définitive pour acceptation par le Conseil. Cette offre officielle d'accueil du Congrès et du Festival sera alors envoyée par le Secrétariat à tous les Centres nationaux et membres Affiliés. Les candidats pourront aussi envoyer du matériel publicitaire additionnel à tous les Centres nationaux et membres Affiliés

4. Vote

Lors du Congrès mondial précédent l'évènement, l'Assemblée générale votera sur l'offre officielle définitive telle qu'approuvée et soutenue par le Conseil. Le candidat aura un temps de parole devant le Congrès et un vote aura lieu. S'il y a une offre unique, il sera demandé à l'Assemblée générale d'approuver le projet candidat.

5. Comité mixte

Un comité mixte sera constitué composé de représentants du Comité d'organisation et du Conseil de l'aita/iata asbl qui choisira ses représentants afin d'inclure le représentant régional et un membre du Comité de développement artistique.

6. Calendrier

Appel à offres préliminaires	Congrès mondial 48 mois avant l'évènement proposé
Propositions préliminaires soumises au BE	40 mois avant l'évènement proposé
Remises d'offre(s) officielle(s) définitive(s)	Réunion du Conseil 33 mois avant ...
Vote en AG sur le(s) offre(s) officielle(s)	Congrès mondial 24 mois avant ...

7. Marque

Le titre officiel sera choisi en accord avec le Conseil. Tous les documents publicitaires et de promotion devront inclure le logo officiel de l'aita/iata asbl, disponible en différents formats au Secrétariat.

Paddy O'Dwyer,
Mary Pears,
Aled Rhys-Jones

10 juin 2007 (traduit par jacques Lemaire)

Comment être candidats à l'organisation d'un Festival Mondial de théâtre d'enfants AITA/IATA asbl

PREMIÈRE ÉTAPE: PROPOSITION PRELIMINAIRE

Tout candidat qui veut être enregistré pour accueillir un Festival Mondial du Théâtre d'enfants doit soumettre une proposition préliminaire par écrit au secrétariat de l'AITA / IATA pour examen par le Comité Permanent pour l'Enfance et la Jeunesse (CPEJ). Cette proposition préliminaire, ce qui ne constitue pas encore une offre officielle, doit inclure un schéma d'organisation du Festival , qui répond à questions suivantes:

- Pourquoi voulez-vous accueillir le festival?
- Où allez-vous organiser l'événement? Indiquez l'emplacement et le lieu proposé (s).
- Quand le festival aura-t-il lieu? Indiquez les dates proposées pour l'année proposée.
- Qui va organiser le festival? Détaillez la composition du Comité d'organisation : organisateurs, partenaires, sponsors, etc.
- Quels individus auront les rôles de direction ? Indiquer leurs expériences et leurs qualifications pour le projet.
- Dans quelle mesure pouvez-vous garantir l'accès de la manifestation à des représentants de tous les pays, indépendamment des besoins spéciaux, du genre, de la race, de la religion ou du pays d'origine?

La proposition préliminaire doit comprendre:

- Une proposition de budget prévisionnel détaillé, y compris les sources de financement.
- Un organigramme de l'organisation, y compris les personnes clés
- Une description des options locales d'hébergement
- Un engagement à respecter les statuts de l'AITA/IATA et les règles et directives concernant les Festivals mondiaux de théâtre d'enfants

Note: Les candidats sont invités à demander tous éclaircissements nécessaire auprès du Secrétariat, du Bureau Exécutif, du Conseil / du Coordinateur du CPEJ pour la préparation de leur proposition préliminaire.

DEUXIÈME ÉTAPE : EXAMEN PRELIMINAIRE

Le CPEJ examinera les propositions préliminaires, en prenant en compte les critères suivants :

- Capacité à gérer le caractère multiculturel du festival
- La viabilité du projet de festival
- L'expérience antérieure du candidat dans l'organisation d'événements similaires (au plan local, régional, national, international)
- Le degré de soutien local et les ressources locales disponibles
- La précision du plan du festival

Chaque fois que c'est possible et pratique, un entretien avec les membres du comité d'organisation aura lieu.

Le président du CPEJ présentera formellement le choix du comité (CPEJ) au Bureau Exécutif.

TROISIÈME ÉTAPE : PROJET FINAL, CANDIDATURE OFFICIELLE

Après que le Bureau exécutif a décidé que la proposition répondait aux critères de l'AITA/IATA, il sera demandé au candidat de présenter une offre officielle complète pour approbation par le Conseil. Cette offre officielle d'accueillir le festival sera diffusée par le Secrétariat à tous les Centres Nationaux et Membres affiliés. Les candidats peuvent également envoyer du matériel publicitaire supplémentaire à tous les Centres nationaux et les Membres affiliés aux frais du candidat.

Lors de sa plus prochaine réunion, le Conseil se prononcera sur la proposition et l'hôte du prochain festival mondial de théâtre d'enfants sera appelé à en faire une présentation pendant le Congrès Mondial suivant en Assemblée générale.

CALENDRIER

Appel à offres préliminaires	48 mois avant l'évènement proposé
Propositions préliminaires soumises au CPEJ et au Secrétariat	40 mois avant l'évènement proposé
Soumission(s) de l'offre officielle finale	Lors de la Conseil environ 33 mois avant l'évènement proposé
Annonce lors du Festival Mondial de théâtre d'enfants précédent	24 mois avant l'évènement proposé
Présentation à l'AG suivante	12 mois avant l'évènement proposé

Les candidats doivent respecter les étapes ci-dessus. Les appels à candidatures de l'AITA/IATA sont lancés lors des Congrès mondiaux et entre ceux-ci.

MARQUES

Le nom officiel de l'évènement est Festival Mondial de Théâtre d'Enfants. Tous les documents promotionnels doivent inclure le logo officiel et la marque AITA/IATA asbl qui sont disponibles en divers formats auprès du Secrétariat.



Les langues utilisées dans toutes les manifestations officielles et activités de l'Association sont les langues française, anglaise et espagnole. En cas de difficulté d'interprétation, la langue française fera foi.
- Article 28 des statuts de l'AITA/IATA

AITA/IATA Comité Permanent pour l'Enfance et la Jeunesse - CPEJ
Festivals mondiaux de théâtre d'enfants
Règles et recommandations

Introduction

Le Comité permanent AITA/IATA for l'enfance et la jeunesse croit que

- Les festivals mondiaux de théâtre d'enfants rendent hommage au monde de l'enfance dans une atmosphère créative, sans compétition, sûre et ouverte. Chaque festival a son point fort, la reconnaissance des diversités ou rapprochements culturels, au travers de productions d'un théâtre d'enfants de haute qualité
- Chaque festival est un forum où les enfants se rencontrent non seulement comme des créateurs de théâtre mais aussi comme public de théâtre. Sous l'angle d'enfants jouant pour des enfants, c'est également un forum permettant aux enfants de parler de ce qu'ils ont vu et d'être inspirés pour de futures productions.
- Il est essentiel que les enfants participant aient la possibilité de rencontrer et de travailler avec les enfants d'autres pays de diverses manières. Le festival lui-même doit être ouvert à tous les enfants sans entraves liés à des besoins particuliers, au sexe, à la religion ou à leur pays d'origine
- Pour les metteurs en scène et autres adultes intéressés, le festival est un lieu de débat, de développement, d'échanges et de création de réseaux
- Pour tirer tous les bénéfices d'un tel événement unique, aussi bien les adultes responsables que les enfants doivent se préparer avec soin à une participation à l'intégralité du programme du festival

Le Comité Permanent pour l'Enfance et la Jeunesse (CPEJ) espère que le comité d'organisation qui accueille chaque festival partage ces convictions et que son travail en sera le reflet

Responsabilités du comité d'organisation du festival (COF)

Le COF doit se tenir informé des réglementations spécifiques de la protection de l'enfance dans tous les pays concernés

Le COF est responsable de l'organisation du festival pour les points suivants :

- assurer la sécurité et la santé des enfants
- mettre en valeur la créativité des enfants et leur patrimoine culturel
- être de bons gestionnaires
- être organisés autour des quatre axes : les spectacles, les ateliers, le forum des metteurs en scène et les activités sociales
- respecter les lois du pays et de la ville d'accueil, y compris la sécurité des acteurs et des spectateurs ainsi que les droits d'auteur

- prendre les assurances nécessaires pour couvrir la responsabilité civile du COF et éventuellement du CPEJ

Processus de sélection des spectacles

Le COF et le CPEJ travaille en comité mixte pour l'organisation et la réalisation du festival. Deux membres du CPEJ participent au comité de sélection. Le COF décide du nombre de groupes participants. Dans la mesure du possible il sera recherché une participation équilibrée entre les diverses zones de la planète, y inclus les enfants marginalisés ou socialement exclus

Critères de sélection

Les participants sont généralement des enfants de moins de seize (16) ans.

Le spectacle est une oeuvre théâtrale achevée et prête à être présentée devant un public, il doit raconter une histoire et peut utiliser diverses formes artistiques.

Si le COF décide d'inviter des spectacles hors critères de sélection, ces productions doivent être clairement identifiées dans le programme et les documents promotionnels.

Lorsque le processus de sélection est terminé, le COF informera le Centre national de chaque spectacle sélectionné et le coordinateur du CPEJ des invitations du COF.

Structure

Le festival est composé de quatre sections

1. Les performances théâtrales
 - Tous les festivaliers enfants ou adultes assistent à toutes les présentations
2. Les ateliers
 - Les ateliers sont assurés par des animateurs qualifiés avec au moins un assistant (par exemple un étudiant formé)
 - Les enfants prennent part aux ateliers en groupes mélangeant des enfants de tous les pays participants
3. Le forum artistique
 - Tous les metteurs en scène prennent part au forum artistique et débattent de sujets en relations étroites avec les spectacles et le théâtre des enfants
4. Les activités sociales
 - Les festivaliers enfants se verront offrir des possibilités variées de mieux se connaître les uns les autres et d'apprendre à propos du pays d'accueil, sa culture, ses enfants (par exemple camp de jeux, excursions, discos, etc.)

adopté en Conseil le 7 novembre 2009



Les langues utilisées dans toutes les manifestations officielles et activités de l'Association sont les langues française, anglaise et espagnole. En cas de difficulté d'interprétation, la langue française fera foi.
- Article 28 des statuts de l'AITA/IATA

AITA/IATA Comité Permanent pour l'Enfance et la Jeunesse - CPEJ
Festivals mondiaux de théâtre de jeunes
Règles et recommandations

Introduction

Le Comité permanent AITA/IATA pour l'Enfance et la Jeunesse croit que

- Les festivals mondiaux de théâtre de jeunes rendent hommage au monde de la jeunesse dans une atmosphère créative, sans compétition, sûre et ouverte. Chaque festival a son point fort, la reconnaissance des diversités ou rapprochements culturels, au travers de représentations d'un théâtre de haute qualité
- Chaque festival est un forum où les jeunes se rencontrent non seulement comme des créateurs de théâtre mais aussi comme un public de théâtre. Sous l'angle de jeunes jouant pour des jeunes, c'est également un forum permettant aux jeunes de parler de ce qu'ils ont vu et d'être inspirés pour de futures réalisations.
- Il est essentiel que les participants de différents pays aient la possibilité de rencontrer et de travailler avec d'autres groupes selon leurs propres critères.
- Le Festival est un lieu de discussion, d'apprentissage, de développement, d'échanges et de création de réseaux.
- Pour tirer tous les bénéfices d'un tel événement unique, tous les groupes doivent participer pleinement à l'intégralité du programme du festival

Le Comité Permanent pour l'Enfance et la Jeunesse (CPEJ) souhaite que le Comité d'Organisation (COF), qui accueille chaque festival, partage ces convictions et les respecte.

Structure

Le Festival se compose de deux parties :

1. Les représentations théâtrales

- Tous les participants assistent à toutes les représentations
- Tous les participants expriment leur appréciation

2. Les ateliers théâtraux conçus selon le thème du Festival

- Les ateliers sont composés de jeunes gens issus de tous les groupes participants
- Les ateliers sont dirigés par des étudiants internationaux en théâtre en équipes avec des personnes expérimentées issues des groupes participants
- En coopération avec un directeur artistique, les participants créent un spectacle de clôture présenté au public
- Ce spectacle doit refléter les idées, les espoirs et les projets du groupe de jeunes participants

Le Festival commence par une séance commune à tous les participants dans le but de se connaître et de constituer les différents groupes de travail et ateliers. Tous les participants sont appelés à participer à cette première réunion.

Coopération et responsabilité partagée entre le comité d'organisation du festival (COF) et le Comité Permanent pour l'Enfance et la Jeunesse (CPEJ)

Le COF et le CPEJ constituent le comité paritaire d'organisation et de gestion du Festival.

- Le COF définit la logistique globale (nombre de groupes, diversité des productions, etc.) du Festival et sa réalisation formelle
- Le COF doit connaître les règles de protection de l'enfance applicables dans les différents pays participants
- Le CPEJ est responsable de la constitution du groupe d'étudiants internationaux qui conçoivent les ateliers de théâtre
- Des membres du CPEJ font partie du Comité de sélection

Critères de sélection

- Les comédiens sont des jeunes âgés de 16 à 22 ans
- Le spectacle doit prendre en compte le thème et les critères du festival définis par le pays d'accueil
- La sélection doit veiller à ce que toutes les régions de la planète soient représentées, dans la mesure du possible

Lorsque le processus de sélection est terminé, le COF doit informer le Centre national de chaque spectacle choisi ainsi que le coordinateur du CPEJ.

Adopté en Conseil le 7 novembre 2009

Procédure d'octroi du label officiel d'évènement international de Théâtre ou de Drama de l'AITA/IATA asbl e Événements

INTRODUCTION

Tout candidat qui souhaite obtenir le label officiel de l'AITA/IATA asbl pour un festival ou un évènement international doit soumettre une proposition au Conseil de l'AITA/IATA asbl.

Actuellement, il y a sept évènements qui ont obtenu le label officiel de l'AITA/IATA asbl :

- Congrès du Drama dans l'Education organisé tous les deux ans en Autriche
- Cours international de mise en scène de Théâtre Amateur - Université de Klaipeda, en Lituanie
- Séminaire Stanislavski organisé en Russie tous les deux ans
- Festival de Théâtre latino-américain 2006 - CARA, CEARA, SARA (statut temporaire accordé)
- Festival des Sens (Théâtre et Handicap), organisé par le Centre de services européens (ECE) Lingen en Allemagne (statut temporaire accordé)
- Congrès mondial et Mondial du Théâtre qui a lieu tous les quatre ans à Monaco
- Festival Mondial du Théâtre d'Enfants qui a lieu à Lingen, Allemagne tous les quatre ans.

Les Membres ou associés - avec l'approbation de leurs centres nationaux et/ou, s'il n'y a pas de Centre national, du Comité régional approprié - peuvent se porter candidats pour accueillir le Festival Mondial de Théâtre d'Enfants et/ou World Congress ou le Festival International de Théâtre Amateur en alternance avec les années de Lingen ou de Monaco, respectivement. Pour plus de précisions sur les fréquences et les dates des évènements actuellement prévus, merci de contacter le secrétariat. Le Festival Mondial du théâtre d'enfants et le Congrès mondial associé au Festival International de Théâtre Amateur sont les seuls évènements pour lesquels il existe des directives d'appel d'offres spécifiques et distincts qui sont disponibles auprès du secrétariat ou peuvent être téléchargés à partir www.aitaiata.org.

Tout autre évènement qui voudrait demander le label officiel de l'aita/iata asbl doit être en mesure de prouver que l'évènement a eu lieu au moins une fois et être en mesure de démontrer un niveau acceptable de succès. Il est peu probable que le label officiel soit accordé à toute nouvelle manifestation extérieure à l'aita/iata asbl.

La proposition doit prendre en considération les conseils listés dans les directives et le guide pour l'accueil des festivals internationaux de l'aita/iata asbl (le cas échéant). Ces documents sont disponibles auprès du Secrétariat de l'aita/iata asbl ou peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'aita/iata asbl à www.aitaiata.org La proposition doit inclure un projet détaillé qui répond aux questions suivantes:

Quoi, Où et Quand ?

De quel évènement s'agit-il (cours, conférence, festival, séminaire, etc.)?

Où va-t-il se dérouler ? Merci d'indiquer quel pays et quelle ville.

A quelle date aura-t-il lieu? Merci d'indiquer la date et l'année de l'évènement à venir.

Combien de fois votre évènement a-t-il eu lieu?

Pourquoi demandez-vous le label officiel pour votre évènement?

Votre événement en détail

Une description complète de ce qui est prévu.

Détail des lieux de spectacles, des salles, etc.

Les lieux de logement et les espaces de spectacles doivent être aux normes acceptables et prendre en considération la santé et la sécurité de tous les participants.

Les participants

Qui va participer à votre événement ?

Ciblez-vous un groupe d'âge spécifique ou groupe d'intérêt (enfants, jeunes, personnes âgées, handicap, langue d'une minorité, communauté culturelle, etc) ?

Ciblez-vous des pays / des régions / un continent ?

Est-ce que les participants auront à payer une inscription ?

Combien devront-ils payer ?

Qu'est-ce que les participants obtiendront pour leur argent?

Y aura-t-il des subventions disponibles pour les participants de certains pays/régions/continents?

Est-ce que certaines parties de l'événement seront gratuites pour les participants?

Niveau de reconnaissance de l'évènement

Est-ce votre événement est reconnu au niveau national ou a-t-il l'accréditation d'une autre organisation : tel que Ministère de la Culture ou de l'Education ?

Votre événement devra avoir le soutien de votre Centre National aita/iata asbl s'il en existe un, et votre Comité régional aita/iata asbl.

Organisation

Qui organise l'événement?

Merci de présenter le comité d'organisation, les partenaires, les accords, les sponsors, etc.

Qui dirigera l'événement et quelle expérience ont ces personnes pour exercer cette responsabilité ?

Quel est le plan du Comité d'Organisation pour réaliser l'événement ?

Vous devrez indiquer la structure de votre comité d'organisation, avoir un plan opérationnel détaillé, un projet de budget et être capable de montrer le soutien local/national dont vous disposez et les ressources locales/nationales dont vous bénéficierez ?

Est-ce que votre événement sera ouvert aux représentants de tous les pays, indépendamment de leur race, religion, genre ou nationalité?

Checklist

Votre proposition doit inclure:

Un projet de calendrier de l'événement

Une proposition de budget

Le degré de soutien local et les ressources locales disponibles

Vos sources de financement proposées

Votre structure organisationnelle

Le soutien écrit de votre Centre national, s'il en existe un, et de votre Comité régional

La localisation et la description détaillée de tous les sites et installations proposés

Un engagement de respecter les statuts de l'aita/iata et l'esprit des directives pour l'accueil et l'organisation de festivals aita/iata asbl

Note: Les candidats pourront contacter le Secrétariat pour plus d'informations ou de précisions.

LA PROCHAINE ÉTAPE ET LE RÔLE DU BUREAU EXECUTIF ET DU CONSEIL

Le Bureau exécutif examinera la demande en fonction des critères ci-dessus. Il accordera une attention particulière à la nature multiculturelle de l'événement et à la capacité du demandeur d'organiser un tel événement. Une vision pour l'avenir de l'événement doit être au cœur de la proposition.

A ce stade, un membre du Bureau exécutif / ou d'un membre du Comité permanent pour l'Enfance et la Jeunesse et/ou un représentant régional et/ou un membre du Comité de Développement Artistique peuvent visiter le demandeur afin de clarifier toutes les questions.

En fonction de quoi le Bureau exécutif informera le demandeur si sa proposition a ou non le potentiel pour répondre aux critères de l'aita/iata asbl.

Si des changements s'avèrent nécessaires, il sera alors demandé au demandeur de présenter une demande modifiée et mise à jour pour être examinée par le Conseil.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les événements qui demandent le label officiel doivent être ratifiés par l'Assemblée générale. Lors du Congrès mondial, l'Assemblée générale se prononcera selon les recommandations du Conseil. Du temps sera alloué aux candidats pour s'adresser au Congrès, et un vote aura lieu. L'attribution du statut officiel n'implique en aucune façon la responsabilité financière ou juridique de l'aita/iata asbl. Une session plénière du Conseil peut à tout moment décider de retirer le statut (label) officiel à un événement, cette décision sera ensuite soumise à la ratification par l'Assemblée générale suivante.

CALENDRIER

Une demande peut être présentée à tout moment. Toutefois, pour être examinée lors de la prochaine Assemblée Générale une demande doit être présentée dans un délai suffisant pour que le processus décrit ci-dessus puisse avoir lieu. Une demande doit être présentée douze mois au moins avant toute Assemblée générale pour permettre les vérifications nécessaires.

IMAGE DE MARQUE

Si un événement obtient un label (statut) officiel, tout le matériel de marketing et de publicité devra inclure le logo officiel et la marque de l'aita/iata asbl, qui sont disponibles dans différents formats au Secrétariat.

SUIVI & EVALUATION

Le Conseil de l'aita/iata asbl encourage les organisateurs à procéder à une évaluation de leurs événements et demandera copies des rapports d'évaluation interne des événements officiels. Afin de surveiller les événements ayant reçu le statut officiel l'aita/iata asbl fournira un formulaire d'évaluation simplifié qui devra être remplis à l'issue de chaque manifestation. En outre le Conseil peut de temps déléguer un représentant à un événement ayant un statut officiel de l'aita/iata asbl pour fournir au Conseil un rapport indépendant.

Veillez noter: Les demandes de statut officiel seront soumises à ces directives à compter de juillet 2007, en supposant l'approbation de ce document par l'Assemblée Générale. Jusqu'à cette approbation soit effective, tous les autres événements officiels bénéficieront d'une ratification temporaire par le Conseil. Tout événement bénéficiant d'un statut officiel provisoire sera évalué par le Conseil en vertu des nouveaux critères lors de la première session plénière du Conseil à la suite de l'Assemblée générale à Masan, en Corée Juillet 2007.

Paddy O'Dwyer
Mary Pears
Aled Rhys-Jones
18 November 2006

Fonds pour la Culture et l'Education : Critères de financement et les conditions d'attribution

Principaux critères

1. Les principaux critères qui doivent s'appliquer pour les applications à la Caisse de la culture et de l'éducation sont les suivantes:
 - a) Les demandes doivent démontrer de solides éléments internationaux d'éducation et de théâtre
 - b) La priorité sera accordée aux membres de l'AITA/IATA (une exception peut être faite pour un pays où il n'y a pas de centre national ou membre affilié)
 - c) Les projets doivent être liés à des événements officiels AITA/IATA ou qui ont un lien fort avec l'AITA/IATA.
2. L'AITA/IATA attend que la demande exprime de manière adéquate la nécessité du projet et qu'il y a une grande intention portée sur qualité artistique.
3. La demande doit comprendre les éléments suivants:
 - a) une description détaillée du projet en anglais, français ou espagnol, mais pas plus que les deux côtés d'une feuille de format A4. De la documentation supplémentaire peut être fournie.
 - b) une copie des statuts et/ou du règlement intérieur
 - c) une copie de votre compte de résultats le plus récent (si possible vérifiés)
 - d) les recettes envisagées et l'analyse des dépenses pour le projet
 - e) les lettres d'appui des organismes partenaires impliqués dans le projet. ce qui peut concerner des ministères, d'autres régions AITA/IATA, des centres nationaux, des groupes spécifiques, etc.

Fonds disponibles

4. Le montant maximal alloué par projet sera de € 2500 et jusqu'à quatre projets seront soutenus chaque année.
5. La date limite pour les demandes chaque année est le 1 Juin et le 1er Novembre. L'aita/iata n'a pas les ressources nécessaires pour aider dans la constitution du dossier de demande. Si une demande est incomplète, elle ne sera pas prise en compte. Il est préférable que tous les documents soient envoyés par voie électronique. Les conditions d'obtention de la subvention constituent un accord légal liant le bénéficiaire de la subvention et l'aita/iata. Le Secrétariat de l'aita/iata aidera à résoudre les difficultés de compréhension et d'interprétation.
6. Les candidatures doivent être envoyées au secrétariat à l'aita/iata,

Anne Gilmour
19, Avenue Dorset, Southall
Middlesex, UB2 4HF
Royaume-Uni
E-mail: secretariat@aitaiata.org

7. Les gestionnaires du Fonds sont le vice-président de l'aita/iata et le coordonnateur du comité permanent de l'Enfance et de la Jeunesse qui examinent les demandes et feront des recommandations à la prochaine réunion du Conseil. Cela peut constituer un délai de quelques mois. La décision du Conseil est définitive et aucun appel ne sera pris en considération. Lorsque le bénéficiaire est informé de la décision d'accorder l'aide, le bénéficiaire doit confirmer l'acceptation de la subvention par écrit au secrétariat de l'aita/iata. Une fois que le secrétariat de l'aita/iata a reçu l'acceptation écrite, l'aita/iata et le destinataire sont tenus de respecter les conditions standards d'octroi décrites ci-dessous et toutes conditions particulières ou supplémentaires énoncées ou jointe à l'offre de la subvention par l'aita/iata.

Conditions standards de la subvention

L'aita/iata s'engage à :

8. L'aita/iata s'engage à transférer l'argent sur le compte officiel du destinataire dans les quatre semaines suivant la réception d'une confirmation écrite par le destinataire de l'acceptation de la subvention. Cette confirmation doit comprendre suffisamment de détails sur le compte bancaire du destinataire afin de permettre que l'argent soit transféré. Si, dans les trois mois suivant la date de l'offre de la subvention de l'aita/iata, le destinataire n'a pas confirmé par écrit l'acceptation de la subvention, l'aita/iata peut, à sa seule discrétion, annuler la subvention et mettre fin à cet accord par un avis écrit au destinataire.

Le bénéficiaire s'engage à :

9. Le bénéficiaire s'engage à :

- a) mener le projet, assisté par le AITA / IATA Culture et Education Fund, en conformité avec les principes énoncés dans la Constitution l'AITA / IATA et des arrêtés.
- b) utiliser la subvention et mener à terme le projet tel que décrit dans la demande de subvention
- c) aviser l'AITA / IATA immédiatement de tout changement important dans les circonstances ou les plans affectant le projet soutenu
- d) sauf accord préalable et écrit de l'AITA / IATA, ne pas utiliser la subvention comme une réserve pour toute autre activité
- e) reconnaître la subvention sur tous les imprimés et électroniques sous la forme "Soutenu par le Fonds de la culture et de l'éducation de l'AITA / IATA»
- f) afficher l'AITA / IATA logo officiel disponible auprès du Secrétariat sur tout le matériel publié et imprimé
- g) présenter un rapport écrit et les comptes réels du projet au Secrétariat de l'AITA / IATA dans les trois mois suivant l'achèvement du projet
- h) de ne pas utiliser la reconnaissance de la subvention ou toute autre référence à l'AITA / IATA en aucune façon laisser entendre que l'AITA / IATA s'engage n'assument aucune responsabilité à des tiers pour les dettes ou obligations du boursier.

Manquement

10. L'aita/iata peut, à sa discrétion et sans préjudice de tous autres droits qu'il peut opposer au destinataire, soit exiger du bénéficiaire la restitution de tout ou partie de la subvention qui a déjà avoir été payée et/ou de refuser tout paiement à venir de subvention dans les cas de manquement suivants :

- a) Le bénéficiaire n'a pas respecté une des engagements envers l'aita/iata énoncé ci-dessus
- b) Si une des informations ou documentations fournies à l'aita/iata dans le cadre de la subvention s'est avérée frauduleuse, erronée ou trompeuse
- c) le bénéficiaire a agi frauduleusement ou négligemment au cours de la réalisation du projet aidé
- d) le bénéficiaire a cessé ses activités ou a été déclaré en faillite ou est mis en liquidation

Le Fonds de solidarité : comment ça marche ?

Historique

Certains pensaient le fonds de solidarité abandonné; j'avoue que je faisais partie de ceux-là au point d'avoir réfléchi à un système de compensation entre les cotisations les plus élevées et celles des pays en difficulté économiques.

Mais depuis quelques semaines, la question ne se pose plus puisque le Centre norvégien a décidé d'abonder le fonds au titre des années 2012 et 2013. Ils nous avaient informés à Tromsø que leur subvention 2011 devait être entièrement versée à ce fonds, ils ont de plus aider beaucoup de membres à participer au Congrès 2011.

Le mécanisme de ce fonds remonte à ma présidence, mais il n'a plus vraiment été utilisé avec l'introduction de trois niveaux de cotisations (basés sur l'index HDI des Nations Unies) qui devait permettre à chaque membre de cotiser en fonction de ses moyens financiers. L'examen des comptes depuis 2005 montre en effet que presque personne n'a fait appel à ce fonds, mais aussi que le nombre de cotisants réels continue de stagner.

Maintenant que le Centre norvégien a décidé de verser annuellement une subvention à ce fonds, il convient de lui redonner son utilité initiale. Bien évidemment le Centre norvégien décide librement chaque année de continuer ou non. Avec la réserve actuelle, le fonds peut fonctionner jusqu'au prochain congrès.

Le fonds de solidarité n'est pas une réserve de trésorerie pour l'aita/iata, c'est un fonds indépendant sur le plan comptable (contrairement aux présentations comptables qui reconduisait la réserve d'années en années sans l'utiliser).

A son origine le fonds permettait de prendre en charge la cotisation d'un membre, qui ne pouvait pas temporairement, payer sa cotisation une année ou deux de suite; les gestionnaires du fonds devaient vérifier si la demande était justifiée et pouvait alors prendre en charge tout ou partie de la cotisation. La dotation du fonds était alors constituée par les excédents de l'année écoulée. L'objectif n'étant pas d'accumuler de la richesse mais plutôt de ne rejeter personne.

Il devait donc y avoir une demande formelle du membre concerné, expliquant pourquoi il ne pouvait plus payer; cette vérification a quelques fois été ressentie comme humiliante, mais était indispensable pour vérifier que l'argent économisé n'était pas utilisé pour adhérer à une autre association ou pour accueillir une réunion ou le congrès d'une autre association (ce qui est mentionné ici sont des cas réels!).

Le fonds était donc tombé en désuétude, tous pensaient avoir trouvé la solution avec le système basé sur le HDI, jusqu'à Tromsø ; je pense que le centre norvégien a alors réalisé que pour avoir une bonne représentation géographique au Congrès comme au festival il faudrait aider directement un certain nombre de délégués pour leur voyages et pour le paiement de leurs cotisations afin qu'ils puissent voter en Assemblée générale. Ayant pris conscience de l'importance de cette aide, ce centre a décidé qu'à l'avenir sa subvention devait servir au paiement des cotisations de ceux en difficulté : le fonds de solidarité était

relancé, le Conseil lui-même n'a pas bien compris le fonctionnement mais a acté la volonté du Centre norvégien. Puis nous sommes restés sans nouvelles jusqu'au versement début juillet 2013 de 2 annuités de subvention (2012 & 2013) indiquant que c'était destiné au fonds (FS).

Comment ça marche ?

Après diverses réorganisations au sein du Bureau et du Conseil, il a été décidé que le fonds serait administré par le Trésorier sous la direction de la Présidente, travaillant en relation avec le Président du Comité Régional concerné par la demande (ayant surtout mission d'en vérifier la légitimité). L'option de prise en charge partielle fut abandonnée il y a déjà quelques années.

Il faut donc qu'il y est demande formelle d'un membre de faire appel au fonds de solidarité, cette possibilité est mentionnée sur les appels à cotisations et sur les rappels, ainsi que sur tous les documents qui rappellent que le droit de vote ou la participation à une festival n'est possible qu'après avoir payer sa cotisation ou obtenu une exonération.

Une fois que le Présidente et le Président régional ont donné leur accord, la somme correspondant à la catégorie de cotisation du demandeur est transférée par le trésorier de la réserve FS à la rubrique cotisations comme si le membre avait réellement payé, il a alors tous ses droits validés. Pour l'association c'est une véritable rentrée d'argent, au même titre qu'une cotisation. Il s'agit d'un jeu d'écritures car la réserve FS est modeste et le coût d'un compte spécifique serait trop coûteux, mais il faut rester conscient que, tant que l'argent de la réserve FS n'a pas été utilisé pour payer une cotisation il n'appartient pas (encore) à l'aita/iata.

Je pense que beaucoup de membres n'osent pas demander d'exonération car ils ne veulent pas demander la charité à l'aita/iata en pensant que l'aita/iata leur fait "cadeau" de cette cotisation. Bien au contraire s'ils ne font pas cette demande ils privent l'aita/iata d'une rentrée d'argent indispensable. D'autres qui restent en contact avec l'aita/iata via le site web ne voient tout simplement pas l'intérêt d'être membres puisque toutes les informations sont librement accessibles et qu'ils peuvent participer à nombre d'évènements sans cotiser.

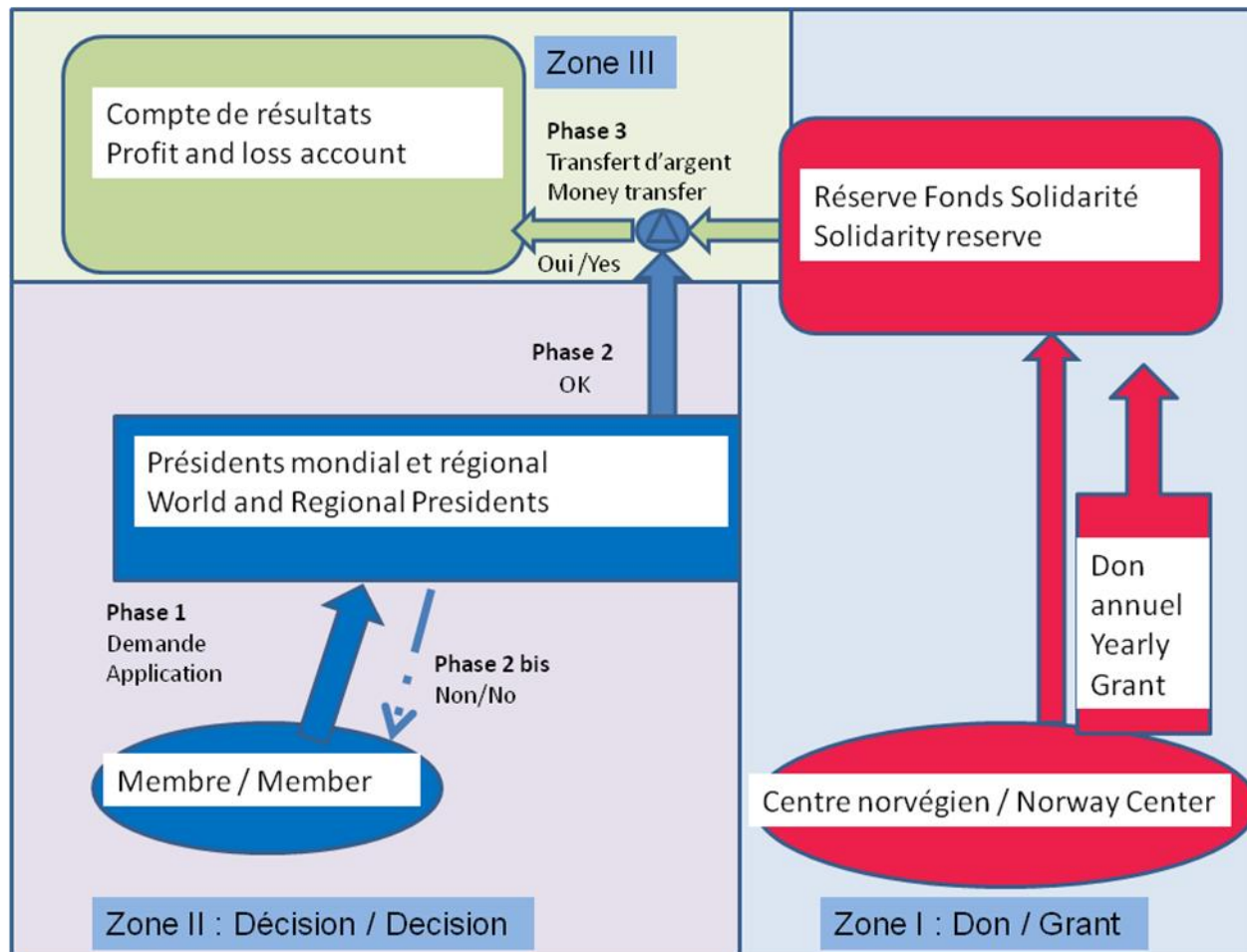
Grâce à la générosité du Centre norvégien, il serait possible de rester accessible aux organisations en difficultés, tout en devenant une communauté de membres réels - pour moi une organisation qui n'a pas payé sa cotisation (ou obtenu une exonération) n'est pas un membre mais un contact.

Un petit schéma vaut souvent mieux qu'une longue explication (voir page suivante) :

En rouge sur la droite, le processus d'approvisionnement du fonds de solidarité (aussi longtemps que le Centre norvégien décide de financer le fonds). En rouge (Zone I : dons) c'est de l'argent bloqué aussi longtemps que le circuit bleu n'a pas fonctionné favorablement.

Si la décision (Zone II : décision) est favorable à l'exonération (phase 2), le robinet s'ouvre et le transfert d'une somme équivalente à la catégorie du membre exonéré est transféré à la rubrique cotisations du compte de résultats de l'aita/iata (phase 3 et Zone III). Le bloc vert est sous la gestion directe et quotidienne de l'aita/iata, l'argent est redevenu utilisable.

Si la décision est défavorable (phase 2 bis), les présidents en informe le demandeur en précisant la raison du refus. Ce cas est tout à fait exceptionnel, sauf pour les membres Affiliés qui ne remplissent pas les conditions de l'article 4.b après deux ou quatre ans d'existence (pour faire bref : ils n'ont pas constitué un véritable Centre national et restent une organisation isolée, devant rejoindre les Associés)



Si vous désirez imprimer ce schéma en noir et blanc merci d'utiliser l'option "nuances de gris"

*Contribution de Jacques Lemaire,
le 20 juillet 2013*

La Communication et le Secrétariat

Communication

Depuis le festival Tromsø & Congrès en 2011, la BE et le Conseil mondial ont élaboré et organisé le développement du site AITA/IATA selon les axes suivants :

Gestion du site

- La nouvelle administratrice du secrétariat a reçu une formation approfondie en gestion et développement de sites web à la mi-2012, et assume depuis lors la fonction de Webmestre.
- La nouvelle administratrice continue de recevoir une formation dans diverses fonctions du site Web pour se tenir au courant des affichages, prévenir le piratage, et apporter des améliorations au site.

Supervision

- La supervision du contenu du site a été débattue en profondeur et organisée lors des réunions du BE & du Conseil entre l'automne 2011 et l'automne 2012.
- Le nouveau vice-président a travaillé avec la nouvelle administratrice depuis l'automne 2012 afin de faciliter la gestion du contenu du site.

Développements sur le site Internet en cours

- Nous développons un "forum" interactif pour les discussions entre membres sur divers sujets.
- Nous développons un 3ème niveau de "Accès privé" pour les communications confidentielles entre et parmi les membres du BE et du Conseil.

Améliorations spécifiques du Web depuis le Festival de Tromsø et Congrès 2011

- Celles-ci ont été mentionnées dans le rapport du Président de l'Assemblée générale.

Fonctionnement du secrétariat depuis le 1er Novembre, 2012

Après la décision prise lors de l'Assemblée générale, de fermer le secrétariat à Tallinn, différentes options ont été étudiées. Finalement, la proposition d'Anne Gilmour de prendre en charge les fonctions du secrétariat est apparue la plus réaliste, d'autant plus qu'elle avait une connaissance approfondie de l'organisation. Elle a accepté le rôle.

Tenant compte des difficultés qui découlent de conditions d'emploi dans les différents pays et les faibles ressources annuelles de l'AITA/IATA asbl, les options offertes par le droit britannique du travail étaient très favorables. En Grande Bretagne, il est possible de passer contrat pour un temps de travail par le biais d'un contrat de services. Cette disposition évite toutes les charges pour l'«employeur», qui paie une rétribution (toutes taxes comprises) et le contractant effectuant le travail est responsable de toutes les cotisations sociales

(impôts, assurances sociales, la retraite, etc.)

Un tel contrat a été signé entre l'AITA/IATA asbl (par sa présidente) et Anne Gilmour, comme un travailleur indépendant pour fournir des services selon le cahier des charges suivant:

	Objectifs prioritaires Afin de	Détails
1	Veiller à l'actualisation des liens électroniques entre l'aita/iata et ses Membres, Affiliés et Associés et les partenaires extérieurs . Doit être précise, intelligible, à temps et documentée et que la nouvelle communication soit initiée et durable partout où possible	Maintenir le site web techniquement à jour: s'assurer que le support technique est opérationnel; veiller à ce qu'il reflète les informations que les Membres et Associés demande d'afficher; veiller à ce que les info venant de Facebook et Twitter aliments soient bien utilisées. Grâce à l'utilisation du site web, email, téléphone, Facebook et tweets, communiquer régulièrement et de façon appropriée avec les membres, affiliés et associés et les partenaires internationaux externes. La raison d'être de la communication peut être d'assurer le suivi des questions financières, de s'interroger sur les développements artistiques, rechercher des messages à ajouter sur pour le site Web.. Également à rechercher des nouveaux membres ou relancer d'anciens contacts
2	Veiller à la préparation des Bureaux et Conseils avec tous les membres du Bureau et du Conseil en leur fournissant à temps les documents précis pour la préparation et le suivi des réunions	Préparer le premier projet de l'ordre du jour et le soumettre au secrétaire anglophone (SA) puis le soumettre au président pour approbation. Prendre les procès-verbaux des réunions et en envoyer le premier projet au SA. Distribuer le texte approuvé des minutes de réunion ; regrouper les commentaires et les soumettre au SA avant de le distribuer à tous les membres et de le présenter à la prochaine réunion. Assurer la coordination des arrangements d'hébergement faits par l'hôte de la réunion. Recueillir et diffuser des informations relatives aux détails des voyages du Bureau et du Conseil.
3	Veiller à ce que les membres du Bureau et du Conseil aient toute l'information nécessaire pour se préparer pour l'AG et le Congrès, que les dispositions nécessaires soient prises et qu'un compte-rendu fiable de l'AG soit fait pour être diffusé dans les 3 semaines suivant la première réunion de bureau postérieure l'AG	Assurer la liaison avec les hôtes du Congrès et du Festival afin de veiller aux bons préparatifs de l'Assemblée générale et du Congrès dans les temps. Définir le calendrier pour l'envoi de la documentation et préparer tous les documents nécessaires, y compris le Livre du Congrès et la traduction de tous les documents dans les trois langues. Pendant la durée de l'AG et du Congrès travailler avec les organisateurs pour s'assurer que toutes les questions y compris l'hébergement, le transport, la traduction, soient traitée de manière appropriée. Veiller à ce que les dispositions relatives aux élections soient appropriées et qu'il y a un enregistrement précis de l'Assemblée générale. Faire une évaluation à l'issue du congrès poste et de l'AG afin de s'assurer que les leçons apprises seront bien notées
4	Veiller à ce que le Président et le Trésorier reçoive dans les temps voulus les informations qui leur sont nécessaires	Veiller à ce que le président et le vice-président aient tous les documents essentiels à la préparation des réunions. Etablir des projets de correspondance si nécessaire et envoyer la correspondance à la demande. Alerter le président et le trésorier de la nécessité de veiller à ce que les exigences légales de l'organisation soient respectées. ¹¹ Fournir un soutien administratif au trésorier AITA / IATA et suivi. Envoyer aux membres et affiliés l'appel à cotisation annuelle et l'appel à souscription aux associés, envoyer des rappels et envoyer des reçus de paiement. Travailler en étroite collaboration avec le trésorier afin de veiller à ce que des registres précis de paiement soient maintenus. Informer les représentants régionaux des paiement par les Centres nationaux dans leurs régions.
5	Tenir un registre précis et accessible des membres, des Affiliés et des Associés. Rechercher des nouveaux Membres, Affiliés et Associés et entretenir les contacts	Recueillir et enregistrer des informations sur tous ceux qui ont été adhérents de l'AITA/IATA en tant que membre, affilié ou associé. Lire les documents d'archives papier qui sont disponibles et s'assurer que les connaissances utiles sont enregistrées électroniquement; évaluer s'il y a des membres, affiliés ou associés qui devraient être recontactés pour voir s'ils souhaitent adhérer à nouveau. Développer et renforcer Membres et Associés.
6	Auto-administration	Veiller à maintenir un enregistrement précis de mon temps de travail et le communiquer au tous les mois si demandé. S'assurer que les données électroniques et les documents papier de l'AITA/IATA sont entretenus et sauvegardés de façon appropriée.

¹ Le Moniteur Belge

Message d'adieu du secrétaire hispanophone sortant

Ce que j'écris ici est basé sur des expériences personnelles, des désirs, des attentes non satisfaites et des situations vécues par moi dans l'AITA / IATA en tant que délégué représentant mon pays, en tant que représentant l'Alliance de l'Amérique du Sud (SARA), et en tant que membre du Bureau exécutif de l'AITA/IATA sur deux mandats consécutifs.

Quand j'ai rejoint l'organisation en 1998, j'ai eu la conviction que j'avais trouvé une famille dont les membres, mus par l'amour, les rêves et les passions communes, se tenaient debout devant le monde en adoptant le théâtre comme mode de vie. Comme image de ces premières impressions, j'ai fixé dans ma mémoire le moment où le Président mondial Thomas Hauger, en pleine Assemblée, prend sa trompette et commence à jouer en l'honneur Dirk de Corte, qui avait terminé son mandat en tant que trésorier de l'Association. C'était à la hauteur de ce que j'attendais! C'était l'AITA/IATA pour moi!

Dès le début, j'ai essayé de transmettre ce message à tous mes amis et collègues, de propager ou d'essayer de répandre cet enthousiasme et cette conviction, pas seulement dans mon pays, mais également au-delà de ses frontières. Avec mon ami vénézuélien Gustavo Ott, nous avons décidé de travailler dur pour développer l'organisation dans tous les pays d'Amérique du Sud.

Peu à peu, nous avons apporté de plus en plus de volonté. La Colombie a demandé son admission en tant que membre, représenté par la Société culturelle "Nuestra Gente", de Medellin. Le Pérou a tenté d'atteindre le statut de centre national, de même que l'Argentine. Plus tard, nos amis chiliens montrés de l'intérêt, tandis que le Brésil a demandé son adhésion pour le groupe nommé Pombas Urbanas de Sao Paulo.

Nous devons nous rappeler que nous parlons d'un continent immense! Les pays ayant un vaste territoire ce qui complique grandement le contact et les réunions.

Toutefois, en tentant de surmonter ces difficultés, une nouvelle approche était lancée.

Dans ces circonstances, nous avons fait la proposition que notre langue, l'espagnol, devrait devenir une langue officielle de l'AITA/IATA. Non seulement parce qu'elle est la deuxième langue la plus parlée dans le monde, mais parce que c'est la langue de la grande majorité du continent américain. Enfin, grâce à l'appui de celui qui, à l'époque était le Président Mondial, M. Leo Tromp, la motion a été acceptée par l'Assemblée générale à Halifax. *[remarque du traducteur, le président mondial au moment d'Halifax était Jacques Lemaire, M. Tromp a pris ses fonctions à la fin de l'AG d'Halifax]*

Ce fait a servi à donner un nouvel élan au travail que nous avons élaboré.

Je me demande combien de pays hispanophones participent activement à l'AITA/IATA aujourd'hui ... Et je pense ne pas me tromper si je dis qu'il n'y en a que trois : Espagne, Cuba et Argentine!

Il est évident que la réalité n'a rien à voir avec ce qui avait été imaginé lors de l'Assemblée générale a voté l'espagnol comme troisième langue officielle de l'AITA/IATA!

Cependant, à cette époque, cette disposition a produit d'excellents résultats. Peu à peu, l'Amérique du Sud a commencé à exister dans le monde de l'Organisation.

Et nous avons continué à travailler. Au fil des années, nous pourrions rendre l'Association

mieux connue dans les pays de notre continent. En Février 2009, "La Comedia de Campana", Centre argentin de l'AITA/IATA, a accueilli la réunion du Conseil d'administration, marquant une étape importante car c'était la première fois que le Comité se réunissait au sud de l'Equateur. En 2010, une réunion similaire s'est produite à Santiago, au Chili. A cette époque, le représentant du pays hôte, Victor Soto Rojas, a officiellement exprimé de l'intérêt pour organiser au Chili le Festival Mondial officiel du théâtre de la jeunesse! Cela aurait été une autre étape!

Le 14 Octobre 2011, pour faire suite à notre proposition, une délégation de l'AITA/IATA a visité la ville de La Plata, en Argentine, pour discuter de la possibilité d'accueillir dans cette ville e, 2015 le Congrès mondial de l'AITA/IATA et le Festival International. La délégation était dirigée par notre présidente actuelle Merja Laaksovirta, qui était accompagnée par la secrétaire anglophone, Anne Gilmour, les représentants régionaux Kathleen Maldonado, Etats-Unis, et Steinar Arnesen, Norvège, avec Svein J. Svensson, organisateur de "Dialogue Festival 2011 "à Tromso et Président du Conseil de théâtre norvégien.

Personnellement, je remercie nos visiteurs pour leur soutien à notre initiative et à notre offre d'accueil à cette occasion.

Cependant, malgré tous ces efforts, si je dois développer une appréciation en tant qu'homme de théâtre en Amérique du Sud, je dois reconnaître que la communication réelle entre l'Organisation et les pays de notre continent reste extrêmement pauvre.

Chaque fois que j'ai essayé de montrer à un collègue les avantages offerts par l'AITA/IATA, j'ai dû faire un effort personnel pour masquer ce qui est finalement apparu comme une évidence : c'est une organisation construite par et pour le théâtre de l'hémisphère Nord. Et cette réalité s'est aggravée ces derniers temps, lorsque la situation politique dans la plupart des pays de notre continent a connu des changements considérables. Pour la première fois dans notre histoire, les pays sud-américains semblent partager pour la plupart le même idéal, réévaluant leur propre culture et les grandes et profondes racines qu'ils ont en commun.

Peut-être que dans ces circonstances, ce sentiment d'exclusion de l'utérus de l'AITA/IATA qui est ressentie est encore plus ressenti.

Je crois que nous devons saisir cette opportunité historique! Et, saisir, est, dans ce cas, synonyme de nous y associer et de la soutenir!

Par exemple, je pense qu'il est nécessaire de contacter l'UNASUR (Union sud-américaine). Nous y implanter afin de faire avancer la branche théâtrale de cette nouvelle organisation continentale.

Mais pour ce faire, je trouve absurde qu'en espagnol, une des langues officielles de l'AITA/IATA, le nom de notre région soit écrit en anglais. Nous devrions changer SARA en ARSAT (Association régionale sud-américaine du Théâtre), par exemple.

Mais plus que cela, et surtout, je pense que nous (membres du Bureau exécutif de l'AITA/IATA) devrions faire un exercice en profondeur pour élargir notre champ de vision.

Aujourd'hui, l'AITA/IATA est une association européenne (ou eurasienne, si l'on inclut la région de asiatique ARC).

Tout au long de l'histoire de l'Organisation de très précieuses tentatives ont été faites pour étendre son influence à l'ensemble de la planète. S'il en avait été autrement, je ne l'aurais pas rejointe. Quand Tomas Hauger est venu en Argentine spécialement pour aider à la mise en place de notre Centre National, il ne faisait aucun doute qu'il y avait une

organisation qui se réjouissait d'accueillir des gens du monde entier dans sa structure. À l'heure actuelle, une décennie et demie après cette visite, la Présidente s'est rendue en Argentine, cette fois accompagnée de toute une délégation, afin de nous aider à promouvoir et à consolider la possibilité de réaliser un Congrès mondial de l'Organisation dans l'hémisphère sud .

L'un et l'autre furent très précieux!

Mais malheureusement, entre la première et la dernière visite, nous n'avons pas réussi à changer le sentiment que c'est juste une organisation européenne qui, de temps en temps, essaie d'établir des liens avec les gens de théâtre de l'hémisphère Sud.

En dépit de l'adoption de l'espagnol comme l'une des langues officielles, il y a un grand fossé entre les formes, les valeurs et les priorités du Bureau exécutif de l'Organisation pour ce qui concerne les formes, les valeurs et les priorités des populations théâtrales sud-américaines.

Au cours des derniers mois, j'ai essayé de rester en dehors des débats du Bureau exécutif pour aérer mon esprit et essayer de voir la réalité avec plus d'objectivité.

Dans ce contexte, la crise qu'ont subi les économies de nombreux pays européens a contribué à rendre plus visible le fossé entre le Nord et le Sud et les grandes différences entre les uns et les autres.

Un exemple : je vois que le Conseil d'administration discute de qui a payé la cotisation et qui ne l'a pas payé et comment agir en conséquence ...

Et je dois renoncer automatiquement à faire la moindre tentative afin que les frères de Bolivie et du Paraguay, aujourd'hui encore absent, puissent s'intéresser à notre organisation!

Un autre exemple: je vois l'insistance sur la mise de codes d'accès pour cadenasser une certaine section de notre site Web afin qu'elle soit seulement accessible à ceux qui ont payé leur cotisation ... Et honnêtement, je ne peux m'empêcher de penser que je n'ai rien à faire avec cette façon de penser la vie et de voir le monde!

En ce sens, peut-être le plus grand exemple du fossé qui nous sépare, est une publication adressée à «tout le monde», où un titre en grosses lettres dit "Edition estivale" à un moment où les gens du Sud sont en plein hiver. Je pense que l'erreur montre clairement comment les valeurs et les spécificités culturelles des peuples du Sud ne sont pas prises en compte par l'Organisation.

Je peux vous assurer que ce sont ces erreurs qui ont compromis le Congrès de 2015 en Argentine.

Et peut-être sont-ce ces erreurs qui ont empêché la poursuite des progrès sur la voie initiée par Thomas et poursuivis par les présidents et les représentants du Conseil d'administration qui, comme notre présidente actuelle, ont continué d'encourager l'espoir de forger une organisation théâtrale véritablement mondiale.

Quelques moments vécus dans le passé servent à démontrer que l'entreprise n'est pas une utopie, mais reste possible. Cependant, je pense que nous sommes en train de perdre les

acquis, à reculons dans notre développement en tant qu'organisation.

Si ce que je dis n'est pas vrai, je me demande pourquoi il n'y a pas actuellement de représentant du CEARA au sein du Conseil?

Je me souviens des longues conversations que plusieurs fois j'ai eues avec Julio Cesar Monge! Un grand combattant de théâtre au Salvador, il a finalement décidé de cesser de continuer à donner de l'énergie à notre Association pour la consacrer à des zones plus dignes de ses efforts.

Quelle a été la raison pour laquelle cet autre grand ami, le vénézuélien Gustavo Ott, n'a pas continué d'être actif dans l'AITA/IATA?

Pourquoi les gens de la Colombie, tellement intéressés dans un premier moment, ont cessé de l'être?

Pourquoi nos amis brésiliens, que nous avons rencontrés à plusieurs reprises pour tenter de renforcer le contenu de la SARA, n'ont absolument plus rien fait au sujet de l'AITA/IATA une fois obtenue leur admission dans l'Organisation?

Et que dire du Chili, où Victor Soto Rojas portait sur ses épaules l'invitation du Bureau exécutif de l'AITA/IATA à se réunir dans son pays, en faisant un effort personnel inoubliable, et pour qui, après avoir apprécié son hospitalité, les membres du Bureau ont manifesté dégoût et désapprobation!

Cependant, des gestes comme celui de Victor Soto servent à démontrer que tout n'est pas perdu!

Au contraire! Si, dans un coin du monde, il y a un homme, pas riche ou quoi que ce soit, qui fait un tel effort de sa propre poche juste pour aider le théâtre local, je crois que l'AITA/IATA a tout son sens et sa raison d'être. Mais juste pour souligner ici et là les efforts déployés par des individus et des institutions dans tous les coins de la planète.

Malheureusement, dans ce contexte et dans ces circonstances et réalités, je ne serai pas en mesure d'assister au Mondial du Monaco cette année. Nous avons prévu d'être là, Ana (mon épouse) et moi, elle, en tant que délégué de notre pays, et moi pour conclure mon mandat en tant que Secrétaire hispanophone.

Mais nos conditions économiques actuelles ne nous permettent pas de faire le voyage.

Quoi qu'il en soit, je ne vais pas dire au revoir sans envoyer mes meilleurs vœux à M. Jorge Crespi, qui sera mon successeur en tant que secrétaire hispanophone, et à qui j'offre mon aide et mon soutien dès le premier moment.

Personnellement, je vais continuer à faire de mon mieux pour contribuer au développement de l'Organisation dans ma région.

Je suis convaincu que, dans ce moment, la chose la plus importante est d'essayer de renforcer et de donner une personnalité efficace à cette nouvelle institution qui pourrait être appelée ARSAT, nouvelle version de la SARA, qui de mon point de vue est une construction du passé déjà dépassée.

J'offre également à l'AITA/IATA mes services pour la représenter fidèlement dans l'hémisphère sud et offre mon aide au Bureau exécutif de l'AITA/IATA pour des aides futures. Avec mes salutations à tous, je vous envoie l'expression de mes meilleurs vœux.

Guillermo Rodoni
27 juin 2013

Au revoir AITA/IATA par le secrétaire francophone sortant

Chers membres, et, après tant d'années de vie commune, je peux vraiment dire chers amis.

Vous avez certainement remarqué que je n'ai pas brigué un nouveau mandat, même si le règlement intérieur offrait cette possibilité ; c'est un comportement si inhabituel que je vous écris ces lignes pour éviter toute mauvaise interprétation de cette décision. Ce n'est nullement une manière d'exprimer quelque divergence que ce soit avec le Bureau ou avec le Conseil, la cause n'est pas non plus à rechercher du côté des problèmes récents dans ma santé car ma décision a été annoncée à la présidente dès l'été dernier.

Depuis mon élection en 2009, notre organisation a traversé de nombreuses périodes difficiles et j'ai toujours été en première ligne pour aider à protéger nos intérêts essentiels, dépassant plusieurs fois le stricte rôle de secrétaire francophone. Ce fut le cas en 2011 et 2012, quand je me suis engagé dans le processus d'analyse de la stratégie financière pour l'avenir et l'évolution des cotisations à la demande du Bureau. Ce fut d'abord été un travail d'équipe avec Tom (notre trésorier de l'époque) mais j'ai dû conclure ce travail seul, après la démission de Tom. Ça a continué en 2012, lorsque j'ai accepté d'organiser, avec le soutien de Anneliese Hannelt, la collecte des cotisations 2012 ; nos premiers efforts pour réorganiser le Secrétariat, après la fermeture du bureau de Tallinn, s'étant avérés vains. Cette campagne a été conclue avec succès puisque notre compte de résultat montre le même niveau de revenus que les années précédentes. C'était également le cas aussi en 2013, quand j'ai appuyé Anne dans la même campagne, elle faisait cela pour la première fois en tant qu'administrateur du Secrétariat. Je contribue également maintenant à la préparation du livre du Congrès, même pour ce qui concerne la version anglaise, y compris les budgets (et tout naturellement j'ai en charge l'ensemble de la version française). Aucune plainte de ma part, mais ça représente beaucoup plus que ce que j'avais prévu en me présentant à ce poste!)

Mais il y a un domaine dans lequel j'ai toujours été incapable de m'investir : le site web et les médias sociaux. Pour être sincère, je me sens incapable de travailler correctement avec les outils du web et je n'ai pas envie de me (ré)investir dans les médias sociaux (c'est une attitude philosophique personnelle aggravée par une expérience amère dans le passé). Dans cet esprit, j'ai réalisé que je n'étais plus qualifié pour faire environ la moitié du travail et j'ai décidé de ne pas me représenter afin de laisser le poste à une personne plus qualifiée avec internet et peut-être plus familière avec les médias sociaux. C'est aussi simple que cela!

Je souhaite que les deux candidats vont répondre à cette attente ; ces critères étaient bien indiqués lorsque j'ai lancé une campagne interne au CIFTA (dont je suis le président) pour motiver des candidatures qualifiées et je suis content que ce Comité régional ait été en mesure d'encourager une candidature satisfaisant ces critères : celle de Philippe Garcia. J'espère que l'autre candidature, présentée indépendamment du CIFTA, est aussi pleinement qualifiée en ce qui concerne ces critères. Le poste de secrétaire francophone est particulièrement important car il garantit l'exactitude des textes de référence (le français

est la langue de référence conformément à nos statuts et est également l'une des langues officielle en Belgique, où l'AITA/IATA asbl est enregistrée), mais il est aussi important que les textes soient accessibles sur le site Web de langue française, ainsi que les informations sur les activités. Quel que sera votre choix, je souhaite à la personne qui prendra ma place un plein succès et je resterai heureux de l'aider en cas de questions sur le passé.

C'est avec une réelle émotion que je clos le dernier chapitre du dernier livre auquel je contribue après plus de 20 années de travail avec les différentes équipes au sein du Conseil de notre association. Je souhaite que l'AITA/IATA profite de vents favorables pour naviguer sur les océans du théâtre amateur.

Au revoir et prenez bien soin de vous...

Jacques Lemaire

14 Juillet 2013 (oui, je vous écris ce message le jour de la Fête nationale de mon pays!)

ERRATUM, MISES A JOUR

Vol 1 (toutes langues)

Page 3 : Le festival mondial de théâtre d'enfants de 2014 (Lingen) est le 13^e (non pas la 12^e) et le festival mondial de théâtre d'enfants (de Stratford) sera le 14^e (non pas le 13^e)

Page 3 : Festival Mondial de théâtre d'enfants 2016, Stratford Ontario Canada ; dates: arrivée samedi 4 juin et dimanche 5 juin ; cérémonie d'ouverture dimanche 5 juin; cérémonie de clôture jeudi 16 juin; départ vendredi 17 juin.

Vol 2 A 5 (Anglais et français)

Page 2 : Rajouter dans les représentations

- La présidente et Josef Hollos ont assisté au 15^e Séminaire international Konstantin Stanislavsky et Mikhail Chekkov aujourd'hui à Valka, Lettonie, juillet 2013
 - La présidente a assisté au 90^e Festival de Martin (Scenocka Zatva), en Slovaquie
-